



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2619
12 octobre 2018
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Attaques de Macron et des patrons

On ne se plaint pas, on se bat !



Retraites

**C'est le patronat
qu'il faut faire
payer**

Page 4

Brésil

**La poussée
de l'extrême
droite**

Page 8

Entreprises

**Licenciements
et arbitraire
patronal**

Pages 11 à 15

Travailleurs, chômeurs et retraités ont toutes les raisons de protester !

Après avoir fait la morale à un jeune chômeur il y a plusieurs semaines, Macron n'en finit pas d'étaler sa morgue. Interpellé lors d'un déplacement, il y a quelques jours, par une retraitée évoquant le faible niveau de sa pension, il lui a répondu : « *La seule chose qu'on n'a pas le droit de faire, c'est se plaindre.* »

Macron, à l'image du patronat dont il sert les intérêts, rêve de voir les travailleurs se laisser exploiter, licencier et pressurer en silence. Eh bien, raison de plus pour lui montrer à chaque occasion que les travailleurs n'acceptent pas sa politique et entendent bien s'y opposer !

Les retraités qui protestent contre la baisse de leurs revenus ont raison ! Aspirer à vivre à l'abri du besoin après une vie de travail, c'est tout de même la moindre des choses.

Il y a de quoi être écoeuré que Macron ose en appeler à la solidarité des retraités pour justifier les mesures qui les frappent, comme l'augmentation de la CSG et le gel des pensions. Macron s'attaque aux retraités pour les mêmes raisons qui l'amènent à vouloir réduire les droits des chômeurs, à diminuer toutes les dépenses de l'État en faveur des services publics utiles à la population, comme la santé, l'éducation, le logement... Toutes ces économies, qui touchent en premier lieu les classes populaires, servent à financer les cadeaux fiscaux accordés au grand patronat et à une minorité de riches privilégiés.

Après avoir « réformé » le Code du travail, c'est-à-dire réduit les droits des travailleurs, Macron a confirmé sa volonté de réformer les retraites. Là encore, il faut s'attendre à de nouvelles attaques et à une régression pour de nombreuses catégories de travailleurs.

Macron prétend vouloir mettre en place un système plus juste. Mais, tant que les travailleurs se voient prélever une partie du salaire pour payer leur retraite, il n'y a aucune justice ! Les retraites devraient être intégralement financées par les patrons, qui s'approprient les richesses créées par les travailleurs. Voilà le seul système qui serait juste. Mais cette justice-là, celle des travailleurs, il faudra l'imposer !

Avec son mépris, Macron met le doigt sur ce qui doit nous servir de leçon. Pour faire reculer ceux qui nous exploitent et nous dirigent, il faut nous faire craindre. Nous en avons la

force collective. La classe ouvrière n'a pas à accepter de voir ses conditions d'existence sacrifiées pour permettre à une minorité de possédants de s'enrichir.

Les manifestations qui ont eu lieu le 9 octobre ont permis à des dizaines de milliers de travailleurs de protester contre les attaques gouvernementales et patronales.

Mais, pour modifier le rapport de force en faveur des travailleurs, des journées d'action, même réussies, ne suffiront pas. Des luttes déterminées de grande ampleur, de véritables explosions sociales au caractère imprévisible seront nécessaires. Mais il faut être conscient qu'il n'y a aucune amélioration à espérer pour les travailleurs, ni pour la majorité de la population, tant que l'emprise du grand capital sur l'économie n'aura pas été brisée et tant que le pouvoir de la bourgeoisie n'aura pas été renversé.

Alors que son système économique s'enfonce dans la crise, la classe capitaliste ne peut espérer augmenter ses profits qu'en aggravant l'exploitation, le chômage et la précarité. C'est pour répondre à la rapacité de cette minorité de profiteurs que les gouvernements, quel que soit le parti au pouvoir, mènent une véritable guerre sociale aux travailleurs.

Se débarrasser de la domination de cette classe de bourgeois parasites, qui conduit la société vers la catastrophe d'une crise économique plus grave encore que celle dans laquelle elle s'enfonce, est une nécessité pour toute l'humanité.

La classe ouvrière est la seule à pouvoir mener cette transformation sociale jusqu'au bout, jusqu'à la destruction totale du capitalisme. Les travailleurs sont à la base de tout. Dans tous les secteurs d'activité, ils font tout fonctionner et sont à l'origine des richesses qu'une minorité accapare aujourd'hui.

Ce rôle social indispensable leur donne la capacité de réorganiser totalement l'économie, de façon à satisfaire les besoins du plus grand nombre.

Mais, pour pouvoir mettre en œuvre la force immense dont ils disposent, les travailleurs auront besoin de s'organiser en se fixant consciemment l'objectif de prendre les commandes de la société.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ

Loi Pacte : entre Macron et les patrons 3


Privatisation : de la fraîche pour les bourgeois 3

Éducation : un manque de personnel criant 3

Fêtes régionales 3

Retraites :
- le pouvoir prépare ses attaques 4
- aux capitalistes de payer 4

Amiante : manifestons contre les patrons empoisonneurs ! 4



Aquarius : Macron avec Salvini contre les migrants 5

SOS-Méditerranée attaquée 5

Le Pen ou Dupont-Aignan : toujours dans le système 5

Retraites : les fruits du progrès accaparés par le patronat 5



PCF : dans l'impasse, persiste et signe 6

Violences conjugales : la mobilisation continue 6



17 octobre 1961-2018 : en mémoire des massacres des Algériens de Paris 6

Pénuries de médicaments : le profit avant la santé 7

Rendez-vous médicaux : des délais d'attente scandaleux 7

Fraude fiscale : la banque UBS dans le box des accusés 7

DANS LE MONDE

Brésil : ce que prépare l'extrême droite 8

Le bilan des gouvernements du PT 8

Indonésie : la population abandonnée 9

États-Unis : un juge réactionnaire, une Cour suprême qui ne l'est pas moins 9



Mexique : 2 octobre 1968, le massacre de la place des Trois-Cultures 10

États-Unis : des sportifs engagés 10



DANS LES ENTREPRISES

Goodyear - Amiens 11

Rennes métropole 11

Michelin - Vendée 11

SNCF : Pepy en guerre contre les cheminots 12

SNCF-Versailles 12

Ils cherchent à nous diviser 12

RATP bus 12

Toray - Ain 13


Ehpad de Loches 13

Park Hyatt Paris-Vendôme 13

Lycées professionnels 13

Casino 14

Castorama - Dunkerque 14




Happychic 14

Hôpitaux psychiatriques 15

Hôpital Pinel - Amiens 15

Climat : trop sérieux pour être laissé aux capitalistes 16



Arles : la surexploitation des travailleurs en jugement 16

Loi Pacte : entre Macron et les patrons

L'Assemblée a adopté la loi Pacte (Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises) en première lecture mardi 9 octobre. Sous prétexte de « favoriser la compétitivité des entreprises », ce texte prévoit une série de cadeaux en faveur du patronat et de nouvelles attaques contre les droits des salariés.

Texte fourre-tout comportant pas moins de 73 articles, la loi Pacte prévoit de nombreuses mesures. L'une d'entre elles est visiblement destinée à aider le gouvernement à améliorer à peu de frais son image auprès du grand public: la réécriture d'un article du Code civil est censée imposer aux entreprises de se préoccuper aussi du social et de l'environnement, et pas seulement de la recherche du profit. Les représentants du patronat se sont déclarés ouverts à ces préoccupations... tant que cela n'avait pas de conséquences pratiques ni juridiques!

Mais l'essentiel des autres mesures visent à satisfaire des revendications mises en

avant par le patronat depuis longtemps. L'un des principaux cadeaux financiers concerne le « forfait social », une contribution patronale à la Sécurité sociale obligatoire pour toutes les rémunérations non soumises à cotisations sociales, comme la participation ou l'intéressement. Les entreprises de moins de 250 salariés n'auront plus à s'en acquitter sur l'intéressement, et celles de moins de 50 en sont exonérées aussi pour la participation. Le montant de ce cadeau s'élèverait à 500 millions d'euros, selon une note publiée début septembre par la direction générale du Trésor.

Autre mesure, la loi Pacte modifie les seuils sociaux

qui, en fonction de l'effectif, déterminent les obligations d'une entreprise concernant notamment les cotisations et les impôts, et les droits des salariés. Ainsi, le règlement intérieur (qui précise des règles d'hygiène, de sécurité, de temps de travail, la mise en place d'un local de restauration et les contributions sur l'Action Logement, ex-1% patronal) ne deviendrait obligatoire qu'à partir de 50 salariés dans l'entreprise au lieu de 20 auparavant. En outre, la loi considère qu'un seuil n'est franchi que si l'effectif le dépasse pendant cinq années consécutives. Autant dire que cette disposition permet aux patrons de s'affranchir de bien des contraintes, en faisant varier temporairement leur nombre de salariés. Pour les patrons, le gain attendu de ces modifications est estimé à près de 600 millions d'euros, dont 470 millions dès 2019.

Au total, la facture pour



les finances publiques va dépasser un milliard d'euros. Cela représente autant d'argent que l'État cherchera à économiser dans les hôpitaux, dans l'éducation ou dans les transports. Tel est

bien le pacte conclu entre gouvernement et patronat: des cadeaux aux entreprises payés par des sacrifices imposés aux travailleurs et aux classes populaires.

Marc Rémy

Privatisations: de la fraîche pour les bourgeois

La loi Pacte autorise le gouvernement à aller jusqu'à privatiser totalement Aéroports de Paris et Engie (ex-GDF-Suez), et à réduire de 72% à moins de 20% sa part dans le capital de la Française des jeux.

Ce sont des entreprises prospères, et les députés des oppositions de droite et de gauche ont accusé le gouvernement de « brader les bijoux de famille », tout en prenant le risque de faire passer des secteurs essentiels sous contrôle de l'étranger. Mais cette vente vise justement à livrer au capital privé des sociétés immédiatement rentables. Il s'agit d'assurer aux investisseurs des profits garantis sans trop de risques et des valeurs qui progressent. Et la bourgeoisie a encore en vue quelque 80 autres milliards de participations de l'État.

On ignore quelle part

sera réellement vendue des milliards que l'État détient dans le capital d'ADP, d'Engie et de la Française des jeux. Mais le ministre de l'Économie, Le Maire, a déjà annoncé à quoi ira le produit de la vente: d'une part au remboursement d'une partie de la dette de l'État, d'autre part à un fonds de dix milliards « pour une innovation de rupture », annoncée par Macron en début d'année.

L'expression est obscure, mais on peut être sûr que les milliards en question finiront dans les poches habituelles: celles des banquiers et des industriels qui, pour leurs profits, ne sont jamais

en mal d'innovation!

Le Maire a bien sûr juré, la main sur le cœur, que l'État conserverait sur les sociétés qu'il propose à la vente un contrôle strict, avec cahier des charges précis et régulation des prix. Certains ont ressorti le couplet des petits actionnaires à encourager. On sait ce que valent les engagements d'un État tout dévoué à la classe riche: les patrons font ce qu'ils veulent et l'État regarde ailleurs quand les prix galopent, que le service rendu diminue et que les salariés sont licenciés ou poussés vers la sortie. C'est ce qui s'est passé à France Télécom et dans nombre d'entreprises privatisées. Du moment que les actionnaires empochent, aux yeux des ministres, tout est pour le mieux.

Vincent Gelas

Éducation: un manque de personnel criant

Selon la fédération des parents d'élèves FCPE, il y aurait eu depuis la rentrée 26 600 heures de cours non assurées du fait des absences d'enseignants, essentiellement pour celles inférieures à deux semaines pendant lesquelles ils sont rarement remplacés.

Il n'en faut pas plus pour que les réactionnaires de tout poil crient déjà à l'absentéisme, comme si les enseignants n'avaient pas le droit d'être malades ou de participer aux journées de formation organisées par leur hiérarchie. Il est certain que l'absence d'un professeur, surtout dans les petites classes, pose un problème aux parents, à qui parfois on demande de garder leur enfant à domicile,

et surtout à ses collègues qui se répartissent ses élèves alors qu'ils ont déjà des effectifs pléthoriques.

Mais la principale cause du non-remplacement des enseignants est avant tout la politique suivie ces dernières années. D'une part, les effectifs du corps enseignant ont diminué, et d'autre part, à cause du dédoublement d'un certain nombre de classes de CP – ce qui en soi est une bonne chose –, il a fallu pêcher dans le vivier des remplaçants, qui ne peuvent évidemment pas être à deux endroits à la fois.

Force est de constater que déshabiller Pierre ne suffit même plus à habiller Paul.

M.L.

AGENDA

Les fêtes de Lutte ouvrière

Grenoble

Samedi 13 octobre
à partir de 15 heures
Salle des fêtes
d'Échirolles

Lille

Samedi 13 octobre
à partir de 15 heures
Espace Concorde,
Villeneuve-d'Ascq
À 19 heures
Nathalie Arthaud

Orléans

Samedi 13 octobre
à partir de 14 h 30
Salle des Bicharderies
ZA des Bicharderies
à Fleury-les-Aubrais

Strasbourg

Dimanche 14 octobre
à partir de 11 h 30
Centre socio-culturel
de l'ARES,
10, rue d'Ankara

Le Mans

Samedi 20 octobre
à partir de 17 heures
Salle Pierre-Guédou
13, impasse Floréal
À 20 h 30
Nathalie Arthaud



Retraites : le pouvoir prépare ses attaques

Après s'en être pris de front aux retraités actuels, qui ont subi l'augmentation de la CSG et un nouveau blocage des pensions par le biais d'une revalorisation bien inférieure à l'évolution des prix, Macron et son gouvernement voudraient s'en prendre maintenant aux futurs retraités. À la veille de la rencontre prévue avec les syndicats, mercredi 10 octobre, le gouvernement a lancé un nouveau ballon d'essai, visant à remettre en cause l'âge du départ à la retraite.

La proposition sur laquelle il demande qu'on réfléchisse serait l'instauration d'un âge pivot à 63 ans, en deçà duquel le salarié qui prendrait sa retraite se verrait appliquer une décote. En clair, même si l'âge légal de départ en retraite resterait à 62 ans, le salarié partant à cet âge verrait son montant de pension diminué, sans qu'on sache de combien exactement. Pour avoir sa retraite à taux plein, sans aucune décote, il devrait attendre et partir à 63 ans. Ce serait une forte incitation financière à reculer son départ à la retraite, car dès maintenant, et sans même cette mesure, une grande majorité des retraités ne touchent qu'une pension bien inférieure à ce qu'il faudrait pour vivre décemment.

Bien évidemment, il s'agit d'une fourberie de plus de la part de Macron et de ses ministres, pour faire passer une attaque contre

les retraités. Mais ce ballon d'essai, évoquant une décote pour ceux qui partirait en retraite à 62 ans, Macron ne l'a pas inventé : il a été le chercher dans la besace du patronat et de la majorité des syndicats. En effet on le trouve dans un accord sur les retraites complémentaires signé par le Medef et la CFDT, la CFTC et la CGC, en octobre 2015, sous Hollande donc, qui s'appliquera au 1^{er} janvier 2019. À partir de cette date, tous les salariés qui partiront à 62 ans ou même plus tard, c'est-à-dire à la date où ils auront réuni leurs droits à une retraite à taux plein, se verront appliquer pendant trois ans une décote de 10% de leur pension de retraite complémentaire. Pour échapper à cette décote, ils devront travailler une année de plus, c'est-à-dire jusqu'à 63 ans ou au-delà.

En fait, sur ce terrain, le gouvernement avance encore à pas comptés. Ainsi,

à la veille de la rencontre avec les syndicats, dont l'objet était théoriquement de clarifier les positions du gouvernement, Macron a annoncé que rien ne serait définitivement arrêté avant les élections européennes. Les attaques contre les retraités ont en effet été une des premières causes de la montée des mécontentements dans le pays et du rejet de plus en plus affiché de Macron dans les classes populaires. La dernière sortie de Macron sur les retraités, sommés d'admettre qu'ils doivent faire des sacrifices, a encore nourri ce rejet.

Le report prouve au moins que Macron se sent moins fort que ses airs autoritaires peuvent le faire croire et qu'il craint la colère qui pourrait éclater parmi les victimes de sa politique : les travailleurs présents et passés. Mais cela rappelle aussi que le monde du travail doit se méfier comme de la peste de dirigeants syndicaux qui, à l'image du secrétaire de la CFDT Berger, font semblant de menacer le gouvernement alors qu'eux-mêmes ont déjà souscrit par ailleurs aux mêmes attaques contre les salariés. Plus que jamais, les travailleurs ne doivent faire confiance qu'à eux-mêmes et à leurs propres forces.

Paul Sorel



Aux capitalistes de payer pour les retraites

Au moment où se prépare une nouvelle attaque sur les droits à la retraite, chacun y va de sa solution. Le patronat et le gouvernement se soucient des reculs qu'ils disent nécessaires, et les syndicats s'affirment arcbutés pour défendre la retraite par répartition. Mais une chose est certaine : les systèmes, aussi imaginés et retravaillés qu'ils soient, ne pourront représenter une vraie garantie d'avoir une retraite digne au bout d'une vie de travail.

En fait, et notamment depuis 1993 et la réforme Balladur, les droits des retraités ont connu des dizaines d'années de reculs. Rien ne peut protéger vraiment les travailleurs, en dehors du rapport de force entre la classe ouvrière et le monde capitaliste.

Tous les modes de calcul revendiqués, retraite par répartition, retraite par points, ou encore d'autres, partent d'une constante : les travailleurs doivent y cotiser, et donc payer pour assurer leurs retraites. Mais au fond pourquoi ? Pourquoi les travailleurs du rang devraient-ils se priver pendant des dizaines d'années pour espérer, au bout d'une vie de labeur, pouvoir toucher une retraite misérable ?

Quand il s'agit de leurs serveurs les plus proches, les capitalistes ne se basent pas sur de tels principes. Lorsque les PDG et les plus hauts cadres sont embauchés, il est convenu qu'il faut leur garantir, avant même qu'ils y aient commencé à travailler et sans aucune cotisation, une retraite confortable. Cela est prévu dans le contrat signé lors de leur embauche et cela leur est garanti, même si finalement ils ne donnent pas satisfaction. Alors, pourquoi l'ensemble des travailleurs, qui s'esquintent autrement plus au travail, ne devraient-ils pas avoir les mêmes droits ?

Il y a un autre domaine dans lequel la classe capitaliste tout entière a dû accepter le principe de payer pour assurer la vie jusqu'à leur mort de ceux qu'elle

a exploités. Dans le cas des accidents du travail, de trajet, des maladies professionnelles, des rentes doivent être versées à vie, même si le système en place et le montant des indemnités comportent de multiples injustices. Les patrons seuls cotisent à la caisse des accidents du travail qui indemnise ces victimes de l'exploitation capitaliste.

Alors, tous les travailleurs, qui sont les victimes de l'exploitation capitaliste, devraient avoir droit à ce que la classe patronale dans son ensemble assume sur ses deniers le paiement d'une retraite donnant les moyens de vivre dignement après une vie de travail.

Cette revendication, cette exigence ne sont ni utopiques, ni décalées. C'est simplement une revendication qui a toujours été celle du mouvement ouvrier, quand il pouvait mériter ce nom. En 1910-1911, quand le gouvernement a voulu instituer des retraites ouvrières basées sur les cotisations des travailleurs, la CGT avait protesté au nom de ce principe. Les syndicats défendaient encore fermement cette idée après 1918, avant qu'ils ne tournent complètement casaque et en viennent à défendre les revendications du patronat dans ce domaine. À la veille d'une énième manipulation du système des retraites, il faut plus que jamais rappeler que c'est aux patrons, et à eux seuls, de payer pour la retraite des travailleurs.

P. S.

Amiante : contre les patrons empoisonneurs !



L'Association nationale des victimes de l'amiante, l'Andeva, appelle à une manifestation nationale le vendredi 12 octobre à Paris. Le cortège partira à 14 heures du pied de la tour Montparnasse.

Cela fait vingt-deux ans que dure l'instruction de ce crime industriel perpétré dès le début du 20^e siècle et dissimulé jusque dans les années 1980. Depuis, ont eu lieu des auditions, des perquisitions, des instructions, des mises en examen,

suivies de non-lieux, parfois à plusieurs reprises. Mais jusqu'à présent aucune sanction n'a frappé les responsables de cet empoisonnement de dizaines de milliers de personnes, notamment la société Eternit, et leurs complices au

sein de l'appareil d'État. Les victimes sont invitées à attendre indéfiniment un procès et des sanctions pénales sans cesse repoussées.

Lutte ouvrière appelle ses amis et sympathisants à se joindre à la manifestation.

Rendez-vous le 12 octobre à 14 heures angle du boulevard Edgar-Quinet et de la rue du Départ, métro Montparnasse ou Edgar-Quinet.

Aquarius: Macron avec Salvini contre les migrants

Samedi 6 octobre, des dizaines de milliers de manifestants ont répondu à l'appel de SOS-Méditerranée dans une soixantaine de villes en France, mais aussi à Bruxelles, Berlin, Madrid et Palerme, pour réclamer qu'un pavillon de navigation soit donné à l'*Aquarius*.

Après avoir débarqué cinquante-huit migrants à Malte, le navire est arrivé le 4 octobre à Marseille, son port d'attache, sans perspective de reprendre la mer. Panama lui a retiré son pavillon, comme l'avait fait Gibraltar un mois auparavant. Médecins sans frontières, qui affrète le navire avec SOS-Méditerranée, a publié un communiqué dénonçant des « pressions politiques et économiques évidentes » sur les autorités panaméennes de la part du gouvernement italien.

Ce gouvernement et son ministre de l'Intérieur d'extrême droite, Salvini, sont parvenus à immobiliser le dernier bateau humanitaire en opération en Méditerranée centrale. Mais la campagne contre les ONG, présentées comme complices des passeurs, a commencé sous le gouvernement

précédent. Marco Minniti, ministre de l'Intérieur et membre du Parti démocrate, avait choisi ce cheval de bataille pour préparer les élections de 2018. Mais c'est l'extrême droite qui les a remportées et qui peut sans complexe étaler sa démagogie et ses mesures antimigrants, refusant aux humanitaires d'accoster dans les ports italiens et menant campagne pour leur interdire de naviguer.

Le gouvernement italien parvient à ses fins parce que SOS-Méditerranée n'a reçu le soutien d'aucun gouvernement de l'Union européenne. Rien n'empêcherait le gouvernement français d'accorder un pavillon de navigation à l'*Aquarius*, comme l'ont réclamé des manifestants en France le 6 octobre. Mais, pour Macron, c'est hors de question, et ce n'est pas une surprise.



Le 6 octobre à Paris.

Il a lui-même entonné le refrain de l'extrême droite en juin dernier, affirmant qu'un bateau d'humanitaires « faisait le jeu des passeurs ».

S'il se présente comme l'incarnation d'une Europe du progrès, Macron s'abrite derrière l'absence d'accord européen pour refuser d'accueillir les migrants.

L'Europe humaniste dont il se gargarise dans ses discours dépend donc du bon vouloir des gouvernements d'extrême droite d'Italie, de Hongrie ou d'Autriche. Pour Macron, lutter contre l'extrême droite, c'est en accepter la pression, que ce soit à l'échelle de la France ou de l'Union européenne.

Alors, l'*Aquarius* restera

à quai peut-être pour longtemps. Des migrants disparus en mer en paieront le prix, quand on sait que le bateau a secouru 29 000 personnes entre 2016 et 2018. Mais cela n'entre pas en compte dans les calculs politiques des dirigeants d'extrême droite comme du soi-disant progressiste Macron.

Boris Savin

SOS-Méditerranée attaquée

Vendredi 5 octobre, une vingtaine de militants de la mouvance d'extrême droite Génération identitaire s'en sont pris à SOS-Méditerranée pour se faire leur publicité. Ils ont envahi les locaux de l'association à Marseille, expulsé le personnel et installé une banderole dénonçant la prétendue

complicité entre l'association et les trafiquants d'êtres humains.

Délogés par la police, les militants de Génération identitaire sont mis en examen et se présentent désormais comme des martyrs. Les succès de l'extrême droite en Europe et l'attitude de politiciens comme Macron,

qui s'inclinent devant elle en traitant les migrants et ceux qui les aident comme des criminels, encouragent visiblement les militants de cette mouvance à se mettre en scène, sans attendre les scrutins électoraux. Il ne faut pas le leur permettre.

B.S.

Le Pen ou Dupont-Aignan : toujours dans le système

Dans la perspective de l'élection européenne, Dupont-Aignan, dont la cote serait en train de grimper dans les sondages, a enregistré le ralliement de 19 conseillers régionaux élus en 2015 sur des listes du Front national et de deux députés au Parlement européen, eux aussi lepénistes.

Dupont-Aignan a commencé sa carrière en 1995 dans un cabinet ministériel puis comme directeur des études du parti de droite alors au gouvernement, le RPR, avant de suivre Pasqua et de Villiers toujours à l'intérieur du RPR, puis dans le Rassemblement pour la France qui s'en est détaché. Revenu au bercail de la majorité présidentielle après l'élection de Chirac en 2002, Dupont-Aignan s'en est démarqué à nouveau cinq ans plus tard pour éviter l'impopularité.

Dupont-Aignan est un pur produit de la droite qui, pendant des décennies, s'est partagé avec la gauche l'exercice du pouvoir de la

bourgeoisie. Cela ne l'a pas empêché de se présenter en 2017 comme candidat anti-système, avec le même fonds de commerce réactionnaire que Le Pen, qu'il a d'ailleurs soutenue au 2^e tour des présidentielles. Les élus du RN qui le rejoignent aujourd'hui font des discours sur « les grands problèmes politiques qui ne sont pas débattus » dans le parti de Le Pen pour justifier leur choix. La réalité est sans doute plus terre à terre : comme d'autres politiciens avant eux, ils se tournent vers celui qui leur semble plus apte à assurer leur carrière politique et leur avenir... bien ancré dans le système!

Jean Sanday

Redistribution : les fruits du progrès accaparés par le patronat

Interpellé par des retraités lors de son déplacement jeudi 4 octobre à Colombey-les-Deux-Églises, Macron a une fois de plus tenté de culpabiliser ses interlocuteurs.

À une femme faisant connaître le faible montant de sa retraite après avoir cotisé pendant toute une vie de travail, il a répondu : « Vous avez payé la retraite de ceux qui étaient avant vous et qui vivaient moins longtemps. [...] Je me bats pour que votre petit-fils puisse avoir une retraite, mais il faut des gens pour produire avant de redistribuer. » Traduction : puisque l'on vit plus

vieux (et tant mieux si les progrès de la médecine le permettent), ce serait donc, selon Macron, aux salariés de travailler plus longtemps et aux retraités de se serrer encore plus la ceinture, pour que leurs descendants puissent toucher quelque chose à leur retraite.

Mais pourquoi la redistribution dont parle Macron devrait-elle être le seul fait des travailleurs et épargner

les industriels et les actionnaires, eux qui pourtant s'enrichissent en s'appropriant le produit du travail de leurs salariés? Pourquoi ces possédants devraient-ils être les seuls bénéficiaires des formidables progrès techniques accomplis depuis un siècle, qui ont permis un accroissement tel de la productivité que l'on pourrait travailler moins?

Au contraire, les gains de productivité consistent actuellement en une exploitation accrue des travailleurs, entre autres en accélérant les cadences et en réduisant les temps de pause, grâce à laquelle la bourgeoisie continue de s'enrichir. Elle s'approprie ce surprofit social pour son seul bénéfice en demandant toujours plus de sacrifices aux travailleurs alors que, s'il était redistribué équitablement, il pourrait garantir à chacun à la fois de partir plus tôt à la retraite et d'avoir de quoi la vivre décemment. Quelle que soit la façon dont on le présente, c'est cela qui est inacceptable.

Marianne Lamiral



PCF : dans l'impasse, persiste et signe

Quatre textes étaient soumis au vote des militants du Parti communiste français samedi 6 octobre. 62 % des adhérents du parti, soit 30 833 personnes ont participé au vote, et le texte proposé par la direction actuelle, celle du secrétaire national Pierre Laurent, s'est trouvé en minorité puisqu'il n'a recueilli que 38 % des suffrages. Un texte alternatif soutenu par André Chassaigne, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, s'est trouvé en tête avec 42 % des voix.

Les commentateurs et les responsables du PCF interrogés par les médias s'accordent pour voir un cataclysme dans la mise en minorité de la direction. C'est sans doute une nouveauté mais, si cataclysme il y a, il ne concernera que la répartition des postes

au sommet du parti. Car, sur le plan des idées et des perspectives, rien ne distingue vraiment les deux textes réunissant 80 % des votants, ni d'ailleurs les deux autres.

L'un et l'autre font la liste des différentes formes et dénominations

qu'a connues l'union de la gauche. Et chacun constate que ce fut une suite de déceptions, d'échecs et d'hémorragies militantes. La motion alternative de Chassaigne veut faire porter à la seule direction de Pierre Laurent la responsabilité de la dernière déroute : avoir fabriqué Mélenchon en s'effaçant derrière lui à deux reprises aux élections présidentielles, pour finir par se voir réduit par lui à la portion congrue aux élections législatives. Celles-ci ont vu en effet le plus mauvais résultat enregistré par le PCF depuis sa création, avec 2,72 % des votes exprimés. Il est probable que

les militants, mécontents, ont voté moins pour Chassaigne que contre Laurent et surtout contre l'alliance avec Mélenchon.

Les quatre textes en présence sont faits de pages de considérations très semblables et portant sur tous les sujets. Ils parlent même de révolution, de lutte de classe et des travailleuses et des travailleurs. Mais au fond la véritable préoccupation qui transparait est celle des alliances à conclure pour obtenir des places d'élus. Le PCF n'a pas varié d'une ligne là-dessus depuis 1965, son effacement devant Mitterrand et les débuts de l'Union de la

gauche. Il est peut-être en train de mourir de cette tactique car il y a usé, démoralisé et saccagé des générations de militants ouvriers, mais il ne veut pas en avoir d'autre. Sur cette voie, quelle que soit la façon dont ses dirigeants tournent les phrases, il reste tout au plus quelques places à glaner ici et là, mais aucune amélioration à attendre qui puisse concerner les travailleurs, leur organisation et leurs conditions de vie.

Quant à l'espoir de changer le monde et d'aller vers le communisme, on ne l'a jamais trouvé au fond d'une urne.

Paul Galois

Violences conjugales : la mobilisation continue



Samedi 6 octobre, des manifestations pour dénoncer le manque de moyens dans la lutte contre les violences conjugales ont eu lieu dans plusieurs villes.

L'appel avait été lancé par la comédienne Muriel Robin qui, après avoir incarné Jacqueline Sauvage dans un téléfilm, s'est servie de sa notoriété pour appuyer les associations soutenant les femmes battues.

Début octobre, celles-ci ont lancé une pétition pour dénoncer le manque de moyens consacrés à la lutte contre les violences quotidiennes que subissent chaque année plus de 225 000 femmes en France, et qui se terminent parfois par des meurtres : tous les trois jours, en France, une femme meurt sous les coups de son conjoint. Les budgets sont en baisse dans plusieurs départements et les financements ponctuels annoncés récemment par Marlène Schiappa sont largement insuffisants : 120 000 euros pour développer le numéro d'écoute gratuit 3919, et 4 millions d'euros pour une

campagne audiovisuelle. Mais rien n'est fait pour aider les associations à se développer ou encore ouvrir des foyers d'accueil.

Après la diffusion du téléfilm et le succès qu'il a connu, l'avocat général du procès de Jacqueline Sauvage a affirmé qu'il fallait faire confiance à la justice, « qui fonctionne ». Les femmes qui ont pris la parole dans les rassemblements ont témoigné d'une tout autre réalité. Livrées à elles-mêmes, parfois victimes du mépris des policiers leur suggérant qu'elles exagèrent pour gagner leur divorce, laissées sans ressources ni protection dans l'attente d'un procès qui tarde : celles qui trouvent le courage d'aller porter plainte affrontent un véritable parcours d'obstacles.

Les violences conjugales perdurent, car elles sont l'une des conséquences du

sexisme qui règne encore largement dans la société. C'est parce que les femmes restent considérées comme des êtres inférieurs que certains hommes, dans tous les milieux sociaux, se permettent de les traiter comme leurs objets, de les violer et de les frapper. Les violences conjugales sont l'une des expressions des relations de pouvoir des hommes à l'égard des femmes, l'une des expressions de relations de domination qui structurent une société basée sur les inégalités sociales.

Ce sont les luttes des femmes et des hommes n'acceptant pas cette domination qui ont fait reculer le sexisme et les inégalités dans certains domaines. Imposer à l'État de dégager les moyens que réclament ceux qui luttent contre les violences conjugales fait partie de ce combat qui se poursuit. Un appel est d'ores et déjà lancé pour organiser une nouvelle marche le 24 novembre.

Claire Dunois

17 octobre 1961-2018 : en mémoire du massacre des Algériens de Paris

Le 17 octobre 1961, des dizaines de milliers d'Algériens qui manifestaient pacifiquement à Paris contre le couvre-feu que leur avait imposé le gouvernement subissaient une répression violente.

Les manifestants défendaient leur droit de manifester pour l'indépendance de l'Algérie. Des centaines de manifestants furent tués, des milliers arrêtés, emprisonnés, torturés, et nombre d'entre eux expulsés vers l'Algérie au cours de la répression organisée par la police du préfet Maurice Papon.

Le gouvernement vient de reconnaître que Maurice Audin avait été assassiné par l'armée française, victime d'un « système de torture généralisé ». Mais tous les crimes commis par l'armée et la police française pendant la guerre d'Algérie, sans parler des 130 ans

d'oppression coloniale de la France, restent dans le déni. Il est même de bon ton de renvoyer dos à dos tous les protagonistes pour faire oublier qu'à l'époque il fallait choisir un camp, celui de la libération du peuple algérien du joug colonial.

Ceux qui n'ont rien oublié des crimes coloniaux de l'État français se retrouveront pont Saint-Michel, mercredi 17 octobre à 18 heures. D'autres rassemblements sont organisés à Colombes, Argenteuil, Nanterre, Bezons, Asnières et Gennevilliers, le même jour, entre 12 h 30 et 19 heures. Sous le titre « les ponts de la mémoire », il s'agit aussi de rappeler que la police française a liquidé bien des Algériens en les jetant à la Seine, et pas seulement le 17 octobre 1961.

Jacques Fontenoy

Horaires complets sur le site Demosphere Paris



Pénuries de médicaments: le profit avant la santé

Un groupe de sénateurs vient de remettre un rapport sur un phénomène bien connu de certains malades et des médecins: les pénuries de médicaments.

L'an dernier, 530 médicaments indispensables se sont retrouvés en rupture de stock, 30% de plus qu'en 2016 et dix fois plus qu'en 2008. Ces pénuries ont concerné quasiment toutes les catégories de médicaments. Ainsi, depuis l'été dernier, des patients atteints de Parkinson ne peuvent plus utiliser l'un des traitements les plus courants, cela au moins jusqu'en mars 2019; des malades traités par chimiothérapie voient leur protocole modifié faute de pouvoir disposer d'un anticancéreux, le 5 Fluoro-Uracile, pourtant très ancien. Même le plus courant des antibiotiques, l'amoxicilline, vient à manquer, sans parler de nombreux vaccins, dont celui contre l'hépatite A.

Ces pénuries ne sont pas nouvelles. Il y a bien longtemps que les habitants des pays plus pauvres y sont confrontés. Ne serait-ce qu'en Algérie, les diabétiques ont du mal à trouver de l'insuline, et dans une bonne partie du monde les médicaments sont des produits rares, objets de tous les trafics et contrefaçons

possibles. La France est maintenant également touchée, même si elle se vante d'avoir un des meilleurs systèmes de santé au monde.

En fait, ces ruptures de stock sont une conséquence directe des dégâts causés par les industriels de la pharmacie qui, comme les autres capitalistes, cherchent avant tout un profit maximum.

Afin de faire baisser les coûts de production, les

grands groupes ont délocalisé là où la main-d'œuvre était la moins chère. La carte de production a été redessinée au niveau mondial, avec un recours à la sous-traitance, en particulier en Inde et en Chine. La production de médicaments est mondialisée et, tout comme dans l'industrie automobile ou aéronautique, les composants – les principes actifs ou les excipients – viennent du monde entier. Parfois, une seule usine au monde fabrique un produit indispensable et approvisionne la quasi-totalité des firmes

pharmaceutiques. Il suffit alors que cette usine ait un problème, qu'elle n'ait pas répondu à des normes de qualité, que son patron mette la clé sous la porte ou tout simplement arrête de fabriquer un produit jugé non rentable, et c'est toute la chaîne d'approvisionnement qui est bloquée.

Lorsqu'on parle d'un marché du médicament, c'est évidemment dans un sens capitaliste, c'est-à-dire d'un marché solvable. Peu importent les besoins réels, peu importent les malades. Dans tout marché, le client

qui commande beaucoup et paye plus cher est servi en premier. Il est donc logique que les États-Unis soient les premiers servis, car les médicaments y sont vendus en moyenne deux à trois fois plus cher qu'en Europe.

Évidemment, pour les sénateurs qui se disent « inquiets devant la remise en cause de l'indépendance sanitaire de notre pays », il n'est pas question d'égratigner les intérêts des laboratoires pharmaceutiques. Ils suggèrent d'instituer, si nécessaire, « un programme public de production et de distribution de médicaments essentiels » et de « mieux évaluer les comportements dits spéculatifs ». Mais surtout ils voudraient pousser à la relocalisation d'une partie de la production en France, au moyen d'incitations financières.

De nouvelles aides pour des entreprises riches à milliards : voilà finalement l'essentiel de leurs propositions. Quant aux pénuries de médicaments, elles ne sont pas près de disparaître, dans cette économie guidée par le profit et de plus en plus incapable de résoudre des problèmes aussi essentiels que celui de l'accès aux soins pour l'ensemble des habitants de la planète.

A.D.



Chaîne de production pharmaceutique.

Rendez-vous médicaux: des délais d'attente scandaleux

Une étude du ministère de la Santé (DREES: direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) publiée le 8 octobre montre les difficultés pour obtenir un rendez-vous médical.

Pour un médecin généraliste, il faut compter en moyenne six jours d'attente, et trois semaines pour un pédiatre ou un radiologue. Pour un dermatologue, il faut attendre 61 jours et pour un ophtalmologue 80. Et, même si c'est une urgence, on ne verra un dermatologue qu'au bout de 34 jours en moyenne. Cette situation, déjà difficile, l'est encore plus dans les déserts médicaux. À Paris, on peut obtenir un rendez-vous chez un ophtalmologue en 29 jours mais, dans les régions sous-médicalisées, cela peut aller jusqu'à 97 jours.

Cette situation constitue, après l'aspect financier, un des principaux freins à

l'accès aux soins : une étude CSA publiée le 9 octobre indique que trois personnes sur dix affirment avoir déjà renoncé à se soigner. Elle ne risque pas de changer, malgré toutes les déclarations des ministres de la Santé, car aucun n'entend s'en prendre à cette médecine libérale dont la règle est que les médecins s'installent où ils veulent, et bien sûr en priorité dans les régions les plus riches. Quant au nombre des médecins, il est toujours régi par le numerus clausus, qui limite le nombre d'admis au concours d'entrée en seconde année de médecine. Alors qu'il faudrait former davantage de médecins, la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, affirme qu'il y en a assez et qu'il suffit de mieux utiliser les moyens existants. Elle n'a pas encore osé dire qu'il suffisait de traverser la rue... pour trouver un médecin.

Cédric Duval

Fraude fiscale: la banque UBS dans le box des accusés

Lundi 8 octobre s'est ouvert le procès de la banque suisse UBS. Poursuivie pour démarchage bancaire illégal et blanchiment aggravé de fraude fiscale, elle risque de devoir payer une amende de 5 milliards d'euros.

Ce procès est l'aboutissement d'une enquête ouverte en 2011. La banque est accusée d'avoir ouvert une succursale en France pour pouvoir démarcher des clients français, au début des années 2000, qui étaient invités à aller ouvrir un compte non déclaré en Suisse. Cette pratique, totalement illégale, a en tout cas permis une fraude fiscale estimée à 10 milliards d'euros, ce qui a conduit à une mise en examen et à des poursuites contre trois dirigeants de la banque suisse. À cela s'ajoute une mise en examen pour subornation de témoin. Enfin, la succursale française est

poursuivie pour le harcèlement moral exercé à l'égard d'un employé, Nicolas Forissier, lanceur d'alerte à l'origine de cette affaire.

C'est la première fois en France qu'une grande banque internationale se retrouve poursuivie pour blanchiment de fraude fiscale. HSBC y avait échappé en obtenant de l'État français un arrangement avantageux, un versement dérisoire de 300 millions d'euros. UBS n'y a pas réussi, mais ses avocats devaient déposer trois questions prioritaires de constitutionnalité (QPC), ce qui suspendrait l'audience. Si cette manœuvre échoue,

et si le procès va jusqu'au bout, une condamnation pourrait fermer à UBS le marché nord-américain.

Bien sûr, UBS nie avoir pratiqué le démarchage dont elle est accusée. Un reportage, passé le 4 octobre sur France télévision, a montré que cette pratique n'est pas le monopole des banques suisses, puisqu'il était consacré aux pratiques douteuses de la BNP. En effet la BNP avait créé une succursale en Suisse pour y attirer des clients fortunés. Cette pratique du démarchage d'un pays à l'autre pour favoriser l'évasion fiscale, en théorie illégale, est donc visiblement banale. Le tout est de ne pas se faire prendre. Les dirigeants de la BNP n'avaient d'ailleurs rien à redouter du côté de l'État français, tout dévoué à la première banque du pays.

Jacques Fontenoy

Brésil : ce que prépare l'extrême droite

Au Brésil, le candidat d'extrême droite Bolsonaro, en recueillant 46 % des voix au premier tour des élections le 7 octobre, a dépassé tous les sondages. Il est en position d'être élu lors du second tour qui aura lieu le 28 octobre. De nombreux députés se réclamant de lui ont aussi été élus, ce qui lui permet d'espérer une majorité pour gouverner.

Cette percée de Bolsonaro témoigne de la crise que traverse le pays et de l'effondrement des partis qui ont été au pouvoir depuis la fin de la dictature militaire en 1985. Celui qui résiste le mieux reste le Parti des travailleurs (PT), dont le candidat, Haddad, accède au second tour, avec 29 % des voix. Même après avoir gouverné de 2003 à 2016 et en ayant été le plus compromis dans l'affaire de corruption Petrobras, le PT continue à bénéficier de la popularité à peu près intacte de Lula. Les autres grands partis du centre et de la droite ont tous gouverné, avec ou sans le PT, durant ces trois décennies et ont été les grands bénéficiaires de la corruption généralisée. Ils paient très cher l'impopolarité qu'ils y ont gagnée et leurs candidats à la présidence obtiennent des résultats très faibles.

Bolsonaro est le produit de cette situation de discrédit d'une grande part des politiques traditionnels. Trente ans député, réélu sept fois sur les listes d'un

parti confidentiel, il est resté longtemps un de ces députés incolores, soutiens de tous les gouvernements. Il a été capitaine dans l'armée, mais peu de temps et il y a longtemps; et c'est un nostalgique de la dictature, même s'il n'avait que 9 ans quand elle a commencé. Il y a tout juste deux ans qu'il a commencé à se faire connaître du milieu politique par ses déclarations anti-PT et pro-dictature, et quelques mois seulement que ses propos misogynes et homophobes ont fait de lui une vedette.

En plus de n'avoir été jusqu'ici l'objet d'aucune enquête pour corruption, Bolsonaro doit son ascension récente au soutien des Églises évangélistes réactionnaires et corrompues, et à son langage radical contre l'insécurité. Répétant sans arrêt que « *un bon bandit, c'est un bandit mort* », il déclare qu'il va libéraliser la possession d'armes. Mais les armes courent déjà les rues et les champs, faisant chaque année près de 70 000 victimes. Les gangs



Le 29 octobre à Porto Alegre, contre Bolsonaro.

de Rio affrontent l'armée à la mitrailleuse lourde et les grands propriétaires terriens font abattre tous ceux qui leur résistent. Bolsonaro n'a aucun remède à cette situation, mais va légitimer un peu plus la violence de la police, qui depuis toujours s'exerce en toute impunité contre les pauvres et en particulier contre les jeunes Noirs.

Bolsonaro ne risque guère non plus de réduire la corruption, car il veut libérer de toute contrainte les patrons corrupteurs, et les députés qui se rallient à lui ne sont pas d'un coup

devenus plus vertueux. Une partie de ses électeurs veulent sans doute croire à un homme nouveau, hors système, qui les sauvera de la corruption, des partis traditionnels déconsidérés, de la crise économique, du chômage, de l'insécurité. Mais rien de tout cela ne sortira de sa hotte.

En revanche contre les travailleurs, le programme du candidat d'extrême droite est plus précis et prêt à être appliqué, avec la réforme des retraites et toute liberté donnée aux patrons. Il s'agit de faire payer à la classe ouvrière

la crise qui atteint maintenant le pays, la baisse des investissements et des exportations, le chômage, le déficit des caisses publiques, la faillite de la santé et de l'éducation.

Ce programme était déjà celui de tous les anciens partis, mais Bolsonaro promet de le faire appliquer dans toute sa brutalité, en faisant sans doute un usage plus large du gourdin. Les travailleurs, les couches pauvres de la population brésilienne, doivent se préparer à rendre coup pour coup.

Vincent Gelas

Le bilan des gouvernements du PT

Créé en 1980 pour contester la dictature militaire, le Parti des travailleurs (PT) brésilien a été longtemps dirigé par Lula, ouvrier métallurgiste et syndicaliste ayant mené des grèves importantes. Les travailleurs, et plus largement la population pauvre, pouvaient se reconnaître dans ce travailleur, qui avait connu la faim dans son enfance et avait commencé à travailler à 14 ans.

Au pouvoir de 2003 à 2016, le PT a d'abord bénéficié d'une conjoncture favorable à l'économie brésilienne, grâce aux prix élevés des productions agricoles et minérales qu'elle exporte. Le gouvernement du PT a pu alors satisfaire en partie les espoirs de ceux qui l'avaient porté au pouvoir. Le PT a eu les moyens de financer des aides sociales à des millions de familles pauvres en soulageant un peu leur misère, tout en laissant les propriétaires terriens et les capitalistes, véritables maîtres de l'économie, continuer de s'enrichir. Cette période faste du PT au pouvoir vaut

aujourd'hui encore à Lula, bien qu'emprisonné pour corruption et empêché de participer à l'élection présidentielle, une popularité importante dans les milieux populaires.

En fait, Lula puis Dilma Rousseff, qui lui a succédé à la présidence en 2011, ont gouverné pendant douze ans en alliance avec les partis traditionnels des classes privilégiées. Sous leur présidence, le PT a trempé lui aussi dans la corruption, en participant aux combines habituelles qui marquent la politique brésilienne.

L'électorat du PT lui-même a fini par en être

choqué, d'autant plus qu'il y a quatre ans l'économie du pays a commencé à entrer en récession. Le chômage s'est envolé, la misère s'est étendue. Pour un parti comme le PT, qui n'a jamais été autre chose qu'un parti réformiste, il ne pouvait être question de prendre les mesures qui auraient

été nécessaires pour faire payer la crise aux profiteurs capitalistes. Ce sont les classes populaires qui ont subi celle-ci de plein fouet.

Les concurrents traditionnels du PT, les politiciens du centre et de la droite, ont alors pu démettre Dilma Rousseff de la présidence, en s'appuyant sur le

mécontentement grandissant d'une petite bourgeoisie se sentant de plus en plus déclassée. Depuis deux ans, Michel Temer, que Dilma Rousseff avait choisi comme vice-président avant qu'il ne la trahisse, dirige le pays. Cet homme de droite corrompu n'a évidemment apporté aucune solution aux problèmes de la population. La crise économique a ainsi eu pour effet de discréditer successivement toutes ces forces politiques, ouvrant la voie au démagogue d'extrême droite Bolsonaro.

Au premier tour de l'élection présidentielle, Haddad, le candidat du PT, a perdu douze millions de voix par rapport au résultat de Dilma Rousseff en 2014, qui en avait déjà perdu plus de quatre millions par rapport à 2010. L'espoir que le PT a un temps soulevé s'est évanoui dans sa gestion loyale du capitalisme brésilien.

Lucien Déroix



Des paysans du Mouvement des sans-terres manifestent pour Lula.

Indonésie : la population abandonnée

Le bilan du tremblement de terre et du tsunami qui a frappé la ville indonésienne de Palu et sa région s'élève désormais à plus de 2 000 morts. Une semaine après la catastrophe, les habitants qui ont réussi à échapper au drame manquent de tout. Ils seraient 200 000 réfugiés dans des abris de fortune et errant à la recherche de leurs proches.

Ce triste spectacle est celui de bien des catastrophes lorsqu'elles surviennent dans des pays pauvres, où le désastre est encore accentué par l'absence totale de prévention et le manque de moyens disponibles pour faire face. Dans le cas de l'Indonésie, le refus de l'armée et des autorités de laisser accéder l'aide internationale autrement qu'au compte-gouttes accentue encore le chaos, et permet par ailleurs aux grandes puissances de se dédouaner à bon compte de leur inaction.

L'Indonésie tout entière est située dans l'une des zones les plus sismiques du monde. Cet été déjà, un autre tremblement de terre avait fait plus de 500 morts dans l'île de Lombok, près de Bali. La ville de Palu elle-même a subi huit tremblements de terre en un siècle. Malgré cela, la plupart des bâtiments ne respectent pas les normes de construction antisismiques. Les propriétaires indonésiens ou les autorités du pays bâtissant des logements

sociaux ou des écoles ne sont pas les seuls à mettre ainsi en danger la vie ceux qui y habitent. Les hôtels qui bordaient les plages de cette cité balnéaire étaient également dans ce cas, comme l'hôtel Mercure aujourd'hui effondré, appartenant au groupe français Accor. Pour afficher une vue sur la plage et une piscine extérieure, ils étaient à la merci de tsunamis dont la violence, expliquent aujourd'hui les spécialistes, est accentuée par l'étroitesse de la baie.

Aux victimes directes du tremblement de terre s'ajoutent aujourd'hui, plus d'une semaine après le drame, celles de l'abandon dans lequel sont laissés les survivants. Les hôpitaux sont en ruine ou dans l'incapacité de soigner faute d'électricité, l'eau potable manque, les routes sont détruites, les ambulances ne peuvent de toute façon pas circuler faute d'essence et la nourriture fait elle aussi défaut. Face à une telle crise, les moyens de sauvetage que les grandes



ANTARA FOTO AKBAR TADO REUTERS

puissances sont prêtes à consacrer, même si les autorités indonésiennes acceptaient vraiment cette aide, sont de toute façon dérisoires.

Jamais l'on n'a pu voir, lors des grandes catastrophes de ces dernières années survenant dans des pays pauvres, plus que quelques bataillons de sapeurs-pompiers, des maîtres-chiens pour repérer les victimes enfouies et rarement un navire hôpital. Souvent, on voit surtout inter-

venir des organisations non gouvernementales comme Médecins sans frontières ou la Croix-Rouge. Ce n'est rien par rapport à ce que mettent en œuvre les grandes puissances lorsqu'il s'agit de défendre militairement leurs intérêts. Ainsi, lors de la première guerre du Golfe en 1991, ce sont 940 000 hommes que les USA, la Grande-Bretagne et la France ont transportés dans le désert irakien, nourris pendant des mois, alimentés en essence et soignés quand il le fallait. Et

leurs dirigeants sont prêts à recommencer si nécessaire.

Si de telles capacités étaient mises à la disposition des populations sinistrées, comme en Indonésie, les conséquences des catastrophes naturelles en seraient considérablement réduites. Mais cette société capitaliste consacre infiniment plus d'argent à détruire des vies humaines, quand les intérêts des possédants l'exigent, qu'à en sauver.

Daniel Mescla

États-Unis : un juge réactionnaire, une Cour suprême qui ne l'est pas moins

La majorité républicaine du Sénat a approuvé la nomination de Brett Kavanaugh à la Cour suprême des États-Unis, malgré les accusations d'agression sexuelle qui pesaient contre lui. Cette nomination devrait contribuer à orienter la plus haute juridiction du pays dans un sens réactionnaire.

Sans pouvoir adopter ni abroger de lois fédérales, la Cour suprême dispose d'importants pouvoirs de jurisprudence qui en font, à côté de la présidence et du Congrès, une des principales institutions du pays. Ses neuf membres sont nommés à vie, et chaque nomination comporte donc un enjeu politique. Ainsi, parmi les juges en place, le plus ancien a été nommé par Bush père en 1991.

Toujours du côté des possédants, la Cour suprême a défendu l'esclavage jusqu'à son abolition, puis la ségrégation raciale à la fin du 19^e siècle et dans la première moitié du 20^e siècle. Jusqu'aux années 1930, elle s'est systématiquement opposée aux grèves et a soutenu les entreprises qui les interdisaient et avaient

recours à des milices privées pour cela. En 1905 par exemple, elle s'est opposée à une loi de l'État de New York limitant à 60 heures par semaine le temps de travail des boulangers. Pendant la Première Guerre mondiale, elle a légitimé l'emprisonnement des opposants à la guerre, comme le socialiste Eugene Debs. Et pendant la Deuxième, elle a validé l'internement de 160 000 Américains d'origine japonaise dans des camps de concentration.

Tout récemment, en juin dernier, la Cour suprême a encore montré sa loyauté envers les possédants. Sous prétexte de liberté d'expression, elle a statué que les salariés du secteur public ne pouvaient être obligés de contribuer à un syndicat. Cet arrêt donne plus de latitude

aux autorités locales, et par extension au patronat, pour s'en prendre aux droits, aux conditions de travail et aux salaires des travailleurs.

En même temps, la Cour suprême a été sensible à la pression de certaines mobilisations populaires. À partir de 1954, elle s'est posée en alliée des Noirs. Et en 1973, après une décennie de vastes luttes où les femmes jouèrent un rôle essentiel, elle a adopté un arrêt (Roe v. Wade) qui fit de l'avortement un droit constitutionnel, empêchant tout État de l'interdire. Cela n'a pas empêché les États les plus conservateurs d'adopter ces dernières années des lois plus restrictives. Mais une armée de réactionnaires, enhardie par l'élection de Trump en 2016, voudrait maintenant que l'arrêt de 1973 soit tout simplement renversé, ce qui permettrait aux États qui le souhaitent d'interdire le droit à l'IVG.

C'était, pour de nombreuses militantes des droits des femmes, l'enjeu de la



REZO NODWES

Manifestation contre Kavanaugh.

nomination de Kavanaugh, un catholique dévot dont l'opposition à l'avortement est notoire. De même, les mesures de discrimination positive, adoptées dans les années 1970 en faveur des Noirs, ou encore le droit constitutionnel des homosexuels à se marier dans l'ensemble des États-Unis, en vigueur depuis 2015, pourraient être remis en cause. En même temps,

toute l'histoire de la Cour suprême montre qu'elle ne garantit aucun droit : seuls ont été obtenus ceux que les mobilisations ont imposés. Alors, bien qu'elle ait, avec Kavanaugh, une majorité réactionnaire renforcée, rien n'empêchera ceux qu'elle attaquera de défendre, par leurs luttes, leurs droits et leurs intérêts.

Michel Bondelet

Mexique : 2 octobre 1968, le massacre de la place des Trois-Cultures

Le 2 octobre 1968, place des Trois-Cultures, dans le quartier de Tlatelolco de la capitale mexicaine, à 18 h 10, un hélicoptère lançait des feux de Bengale verts. C'était le signal pour lancer l'attaque de l'armée et de policiers en civil contre un meeting d'étudiants en grève qui rassemblait 10 000 personnes.

La place fut verrouillée par des tanks. Les soldats marchèrent vers le rassemblement en tirant au revolver, au fusil, à la mitrailleuse et au bazooka. Des centaines de jeunes, mais aussi des enfants et des riverains y laissèrent la vie. Des milliers furent blessés, arrêtés et emprisonnés cette nuit-là et les jours suivants.

La place des Trois-Cultures réunit des ruines aztèques, une église franciscaine et des immeubles d'habitation, d'où son nom. Le régime, ce jour-là, en fit une souricière. En plus des soldats opérant sur le parvis, les policiers en civil présents portaient un gant blanc à la main pour que les militaires les reconnaissent. Ils occupaient les toits et des étages des résidences, d'où ils tiraient eux aussi. Malgré le gant blanc, les militaires et eux se tirèrent parfois les uns sur les autres. Le gouvernement fit passer ces policiers pour des étudiants armés, justifiant ainsi l'intensité de la répression.

Personne sur la place n'était préparé à ce carnage. Les feux de Bengale furent pris pour le début d'un feu d'artifice. Quand les tirs commencèrent, un orateur lança : « *Ne courez pas, ce sont des balles à blanc.* » Puis ce fut la panique. Les dirigeants présents du comité national de grève des étudiants furent arrêtés et

emmenés dans un camp militaire, puis en prison. Ceux qui cherchèrent refuge dans l'église de la place trouvèrent porte close.

« On veut la révolution ! »

Le Mexique était présidé par Gustavo Diaz Ordaz, un anticommuniste viscéral qui entendait mettre fin à une contestation étudiante qui durait depuis la fin juin et attirait la sympathie d'ouvriers et d'habitants des quartiers populaires. Les étudiants criaient : « *On ne veut pas les JO, on veut la révolution !* » mais, pour le gouvernement, les jeux Olympiques prévus quelques jours plus tard devaient se tenir coûte que coûte.

L'État mexicain, dirigé par un parti unique, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), et soutenu par la bureaucratie des syndicats officiels, avait l'habitude de répondre manu militari à toutes les oppositions, ouvrière, paysanne ou étudiante.

Depuis 1950, un article du Code pénal permettait de criminaliser toute opposition. Furent ainsi réprimées les tentatives des mineurs et des enseignants de se donner des syndicats indépendants, la grève générale des cheminots de 1958-1959, celle des médecins et infirmières de 1964 et des mouvements étudiants. En 1962, des soldats assassinèrent

un dirigeant paysan, émule de Zapata, Ruben Jaramillo, avec sa famille. En 1967, les hommes de main des producteurs de copra tirèrent sur 800 paysans désarmés. Ces opérations répressives remplissaient les prisons d'opposants. Le plus connu était Demetrio Vallejo, dirigeant de la grève des cheminots, qui avait été condamné à douze ans de prison.

Le mouvement étudiant, influencé par le castrisme, le maoïsme ou le trotskysme, était politisé. Il cherchait à entraîner la population dans le mouvement contre le régime dictatorial du PRI. Une de ses revendications était la libération des prisonniers politiques.

Une répression violente

Le 30 juin 1968, des soldats avaient défoncé au bazooka la porte d'un collège. Face à cette intrusion, le recteur avait mis en berne le drapeau national. Les policiers avaient récidivé au cours du mois de juillet et il y eut des affrontements violents. Le 1er août, le recteur prenait la tête d'une manifestation de 50 000 étudiants contre la répression policière. Les grandes facultés, UNAM, Institut polytechnique et d'autres, furent occupées. Des brigades d'étudiants allèrent dans les rues et sur les marchés exiger la démission des chefs de la police, la dissolution de la police antiémeute et la suppression de l'article de loi de 1950.

Le 5 août, le 13 août, le 27 août, le 13 septembre, les étudiants avaient organisé des marches en direction du Zocalo, la grande place publique du palais



Blindés sur le Zocalo.

présidentiel; un sanctuaire où les protestations n'étaient pas bienvenues. La première marche y amena 250 000 manifestants et les autres jusqu'à 600 000 personnes. Une partie grandissante de la population regardait vers ces étudiants qui exprimaient leur aspiration à une société plus égalitaire et libre, à l'opposé de ce qu'était le Mexique sous le gouvernement du PRI.

Celui-ci décida de reprendre le contrôle par une répression féroce. Les arrestations remplirent les prisons. Les soldats multiplièrent les humiliations, faisant se déshabiller les prisonniers et les frappant sans raison. Mieux valait ne pas avoir sa carte d'étudiant. Les hôpitaux et les cliniques se remplirent de blessés et de cadavres. Médecins et infirmières purent constater les conséquences de l'acharnement militaire en voyant arriver des femmes enceintes éventrées par des balles explosives et des enfants tués à la baïonnette.

Après le massacre du 2 octobre, Diaz Ordaz et son ministre de l'Intérieur

Luis Echeverria imposèrent un black-out sur la répression. On ne sait toujours pas aujourd'hui combien il y eut de morts, de blessés, de disparus. Ni Diaz Ordaz ni Echeverria ne furent poursuivis pour leurs crimes. Ce dernier reçut même une promotion, puisqu'il devint président de 1970 à 1976. Ce massacre, agréé par Washington, en annonçait d'autres qui allaient frapper les opposants dans toute l'Amérique latine, les années suivantes.

Les jeux Olympiques de Mexico d'octobre 1968 ne sont pas restés célèbres pour les performances sportives, mais bien pour le massacre des étudiants en grève qui a permis leur tenue. Quelques jours plus tard, il s'y ajouta le salut lancé par les athlètes Noirs américains levant le poing sur le podium en signe de solidarité avec les exploités de leur pays. Leur geste montrait aussi, à tous ceux qui au Mexique étaient visés par la répression, qu'ils n'étaient pas seuls. Deux événements inoubliables.

Jacques Fontenoy

Des sportifs engagés

Le 16 octobre 1968, deux athlètes Noirs américains, Tommie Smith qui venait de remporter le 200 mètres et John Carlos troisième de la course, montaient sur le podium des jeux Olympiques. Devant les caméras du monde entier, ils levaient un poing ganté et baissaient la tête pendant que retentissait l'hymne américain.

Ils affirmaient ainsi publiquement leur

solidarité avec la lutte des Noirs américains contre l'oppression raciste des États-Unis. En 1968, ce vaste mouvement était entré dans une phase radicale en revendiquant le pouvoir, le Black Power.

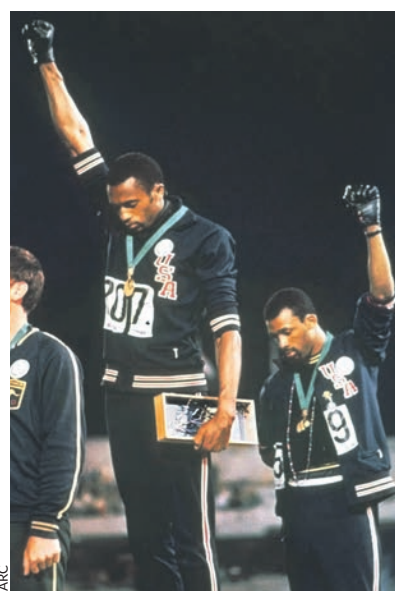
Les dirigeants du sport américain ne supportèrent pas ce défi : Tommie Smith et John Carlos furent expulsés du village olympique et leur carrière de sportifs de haut niveau fut entravée. Ils furent aussi harcelés par

le FBI. Leur courage, car ils savaient que les autorités américaines ne leur feraient pas de cadeau, rappelle celui du boxeur Muhammad Ali. Ayant refusé, deux ans plus tôt, d'être incorporé à l'armée américaine et de partir faire la guerre au Vietnam, il avait été déchu de son titre de champion du monde.

Il y a deux ans, le footballeur américain Colin Kaepernick s'est inspiré de ces sportifs des années

1960, en s'agenouillant et en baissant la tête au moment où se joue l'hymne national des États-Unis avant le match. Par ce geste, il exprime sa protestation contre les meurtres racistes et les violences policières à l'encontre des Noirs. Kaepernick a entraîné d'autres footballeurs ainsi que des basketteurs dans cette protestation. Lui aussi l'a payé et se retrouve à présent sans club.

L. D.





Goodyear – Amiens : les ex-salariés aux Prud'hommes

Jeudi 4 octobre, 850 ex-salariés de l'usine Goodyear d'Amiens faisaient comparaître leur ancien employeur devant le tribunal des prud'hommes, déplacé pour la circonstance dans une grande salle de spectacle. Des délégations d'ouvriers de Ford Blanquefort, d'employés du CHU de Rouen et de l'hôpital psychiatrique d'Amiens étaient venues les soutenir.

L'usine a été fermée en 2014 et ses 1 143 salariés jetés à la rue. À peine 5 % d'entre eux ont retrouvé un emploi durable, les autres enchaînent des missions d'intérim ou sont au RSA. Ils contestent les raisons de leur licenciement, que leur avocat a présenté comme sans cause sérieuse. En effet, en 2014, la multinationale du pneumatique réalisait 2,7 milliards de dollars de bénéfices après impôt, soit le profit le plus important jamais affiché depuis sa création. À cette somme venaient s'ajouter les aides de l'État, dont le fameux CICE.

L'avocat de l'entreprise a de son côté contre-attaqué, en tentant de démontrer que l'usine Goodyear d'Amiens était une entité indépendante du groupe Goodyear-monde et que cette entreprise « sous-traitante indépendante », elle, était en difficulté financière. Mais ces « difficultés » étaient organisées par Goodyear, qui avait arrêté d'investir dans les machines du site depuis des dizaines d'années et avait spécialisé le groupe dans la fabrication de gammes de pneus en perte de vitesse.

En 2014, le Code du

travail qualifiait encore d'abusifs les licenciements dans les usines d'un groupe bien portant, ce qui n'a nullement empêché Goodyear de fermer l'usine d'Amiens. Depuis, les lois Macron ont encore simplifié la vie du patronat, puisque c'est sur la base des résultats de chaque site de production qu'est appréciée la justification des licenciements.

Quatre ans après la fermeture de l'usine, quelques mois après la condamnation à de la prison avec sursis de sept ouvriers et syndicalistes de Goodyear pour séquestration, cette bataille d'une grande majorité des ex-salariés, même si elle reste sur le plan judiciaire, montre la détermination des travailleurs de Goodyear à ne pas rester sans réagir face à la morgue et à l'appétit de profit des actionnaires.

Correspondant LO

Rennes métropole : contre le travail du dimanche

Depuis trois semaines maintenant, des salariés de la grande distribution se mobilisent dans les environs de Rennes contre l'ouverture des magasins le dimanche.

Le week-end des 6 et 7 octobre a encore été l'occasion pour les travailleurs du secteur de faire entendre leur colère contre cette dégradation de leurs conditions de vie.

À l'hypermarché Cora de Pacé, ils étaient, pour le troisième samedi de suite, une centaine à débrayer. De 12 h à 14 h, ils ont bloqué les accès au centre commercial à l'aide de chariots et distribué des tracts aux clients. L'ambiance était dynamique et combative et les grévistes se sont donné rendez-vous le 21 octobre, premier jour prévu d'ouverture



du magasin le dimanche.

À Chartres-de-Bretagne, un rassemblement a eu lieu devant le Carrefour Market pour le deuxième dimanche consécutif. 200 personnes se sont retrouvées pour dénoncer cette ouverture dominicale, qui concerne également trois autres Carrefour Market de la région rennaise. Des employés de Cora, en grève la veille, sont également venus apporter

leur soutien. Là aussi, l'ambiance était chaleureuse et combative aux cris de « *Le travail du dimanche ? Non, non, non.* »

Les travailleurs présents, ainsi que leurs soutiens, se sont donné rendez-vous le dimanche suivant, conscients que la mobilisation est indispensable pour faire reculer la direction du groupe.

Correspondant LO

Michelin – Vendée : menace de suppressions d'emplois

Jeudi 4 octobre, à l'appel de la CGT, plus de deux cents travailleurs, ouvriers de l'usine de la Roche-sur-Yon en Vendée et militants venus d'autres sites, se sont rassemblés devant les portes de l'entreprise. Ils ont ensuite manifesté, pour protester contre les menaces qui pèsent sur les emplois.

Quand Michelin a mis plus de 700 salariés à la porte de son usine de Joué-lès-Tours, en Indre-et-Loire, en 2013, le PDG du groupe a promis, en contrepartie, des investissements dans l'usine de La Roche-sur-Yon, le dernier site en France à produire des pneus pour poids lourds. Il était alors question d'une injection de 100 millions d'euros sur trois ans et de la création de 170 d'emplois.

En 2016, la direction du site de La Roche a conditionné ces créations d'emplois (entre-temps divisées par deux) et ces investissements (revenus à la baisse, à 56 millions d'euros) à la signature d'un accord de compétitivité. Celui-ci exigeait de nouveaux sacrifices de la part des travailleurs, en particulier le passage aux horaires en 4x8, avec jusqu'à seize dimanches travaillés par an. S'abritant derrière le résultat d'un référendum auquel les travailleurs avaient participé le couteau sur la gorge, la plupart des syndicats de l'usine avaient signé ce prétendu « pacte d'avenir ».

Mais en février 2018 Michelin suspendait ses promesses d'investissement, affirmant que l'usine de La Roche ne serait pas assez rentable pour que cela vaille la peine d'y investir. Sur les six machines qui devaient être implantées dans l'usine de Vendée, deux sont parties en Espagne et deux en Roumanie, et tous les percements faits dans le bâtiment qui devait recevoir ces machines ont été rebouchés.

Cela a eu l'effet d'une douche froide sur bien des travailleurs qui, à défaut de salaires, d'horaires et de conditions de travail convenables, espéraient au moins pouvoir compter sur une certaine sécurité de l'emploi dans cette usine présentée, en particulier aux jeunes nouvellement embauchés, comme promise à un long et

bel avenir.

Autre raison d'être mécontents : l'annulation des investissements s'est accompagnée d'une baisse des commandes et d'un retour des 4x8 aux 3x8. Si ce rythme est un peu moins pénible, le passage aux 3x8 s'est traduit par une perte sur les primes, et donc une baisse de revenu pour les ouvriers.

Pour éviter que l'inquiétude et le mécontentement ne se transforment en coup de colère, et pour entretenir le trouble dans les têtes, Michelin souffle le chaud et le froid. En janvier 2018, Michelin annonçait encore vouloir recruter, et se plaignait même de la difficulté de trouver de bons candidats. Tout récemment, Michelin a annoncé la relance de la fabrication des pneus pour poids lourds. Mais le groupe n'a pas pu cacher qu'il comptait tout de même supprimer au moins 70 emplois, soit 10 % des effectifs du site.

À l'usine, aujourd'hui, nul ne sait de quoi demain sera fait. Mais les travailleurs peuvent avoir des certitudes : celle que les prochaines décisions les concernant seront prises dans le seul intérêt des actionnaires ; et celle qu'ils ne devront compter que sur leurs luttes pour sauver leur peau.

Dans les combats à venir, ils auront à affirmer que, quoi qu'il en dise, le patron a tous les moyens de maintenir les emplois. En 2017, Michelin a touché 17 millions d'euros au titre du CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) et déclaré un bénéfice net de 1,7 milliard d'euro, ce qui représente plus de 15 000 euros par salarié du groupe ! Et, pour le premier semestre 2018, Michelin vient d'annoncer un bénéfice en hausse de 6 %.

Correspondant LO

SNCF: Pepy en guerre contre les cheminots

Dans une interview au journal *Les Échos*, le PDG de la SNCF Guillaume Pepy a annoncé un plan massif de suppressions de postes, entre 14 000 et 21 000 d'ici à 2026, ainsi qu'une « remise à plat de l'organisation du travail au niveau local ».

Par le passé, les travailleurs de la SNCF avaient en effet arraché localement des concessions lors de mobilisations ponctuelles. Par exemple, sur la région de Lyon, les conducteurs et les contrôleurs ne pouvaient travailler plus de cinq jours de suite. Sur certains trains « sensibles », les contrôleurs devaient systématiquement intervenir à deux. Aujourd'hui, la SNCF remet en cause ces accords locaux afin d'augmenter la charge de travail et de gagner en souplesse, au détriment de la vie personnelle des cheminots.

La direction veut ainsi imposer aux conducteurs de trains la possibilité de travailler six jours de suite. Les jours de repos seraient davantage à disposition du patron, qui veut ainsi gagner en productivité. Chez les contrôleurs, cette dénonciation des accords locaux a eu lieu en mai dernier et déjà les conditions de travail se sont beaucoup dégradées. Les plannings sont de plus en plus chargés. La fatigue et le nombre d'arrêts maladie ont fortement augmenté.

Ces attaques ne sont pas seulement locales : les conducteurs de la région

Paris-Nord ou des Pays de la Loire ont reçu les mêmes menaces. Les récents propos de Pepy démontrent qu'il s'agit d'une attaque générale, programmée à l'échelle du pays. Elle s'inscrit dans l'offensive de la bourgeoisie contre toute la classe ouvrière. Pour augmenter sa rentabilité et ses profits à venir, la direction de la SNCF s'attaque aux conditions d'existence de dizaines de milliers de cheminots.

Pepy et les patrons se croient en position de force, après la grève du printemps qui n'a pas réussi à empêcher le vote de la réforme du ferroviaire. Mais la colère s'accumule, les liens tissés pendant la grève demeurent, et les cheminots n'ont pas dit leur dernier mot.

Correspondant LO



Ils cherchent à nous diviser

Selon le PDG de la SNCF Pepy, il ne peut y avoir « une entreprise à deux vitesses », autrement dit il ne pourrait y avoir des travailleurs en CDI et d'autres au statut, avec un peu plus de droits. C'est une belle hypocrisie : dans toutes les entreprises, les patrons multiplient les types de contrats pour diviser les travailleurs : CDI, CDD, intérimaires, sous-traitants. À la SNCF, sur 140 000 cheminots, la grande majorité est au statut, mais on compte déjà 10% de travailleurs en CDI. Par ailleurs, des milliers d'intérimaires et de jeunes en alternance y subissent

tout autant l'exploitation. Il y a encore une myriade de filiales qu'a créées la SNCF, où les conditions de travail et les salaires sont nettement pires. Enfin, des milliers de travailleurs des entreprises sous-traitantes assurent le nettoyage des gares et des trains, l'entretien des voies, etc.

Comme toutes les entreprises, la SNCF est une entreprise à multiples vitesses, avec une multitude de statuts qui visent à opposer les travailleurs entre eux et à niveler leurs conditions par le bas.

C. D.

SNCF-Versailles : à guichets fermés...

Mardi 9 octobre avait lieu à Versailles un rassemblement de cheminots pour interpeller la direction des lignes N et U (Paris-Rambouillet et Paris-Dreux). Plus d'une centaine de travailleurs se sont retrouvés à l'appel des syndicats pour dire haut et fort aux directeurs que leur plan de fermeture de guichets et de gares en soirée et le

week-end ne passait pas.

Les directeurs présents ont eu bien du mal à parler et à répondre aux nombreuses interpellations. Il faut dire qu'ils proposent aux travailleurs qui perdent leur poste de vendeur de billets, ou d'agent d'accueil, de devenir contrôleurs. On voit bien ce que la SNCF entend par « mobilité ». Les cheminots ne sont pas d'accord

pour voir les gares se transformer en déserts ni pour verbaliser des gens qui n'ont pas pu prendre leur billet. La réorganisation et les suppressions de postes, ils n'en veulent pas !

Bon nombre d'entre eux ont fini la journée à la manifestation parisienne, montrant ainsi leur volonté de ne pas baisser les bras.

Correspondant LO

RATP bus : les mêmes attaques qu'à la SNCF

La ministre des Transports, Élisabeth Borne, a écrit début octobre aux organisations syndicales et à la direction de la RATP pour annoncer l'ouverture d'une concertation sur la future ouverture du réseau bus de la région parisienne à la concurrence en 2024.

En guise de concertation, elle présentera fin octobre en Conseil des ministres le projet de loi LOM (loi orientation mobilités) qui représente pour les travailleurs de la RATP une attaque semblable à celle menée contre les cheminots.

Avec l'ouverture à la concurrence, les lignes de bus seront attribuées dans le cadre d'appels d'offres par la région Île-de-France, renouvelés tous les cinq ans. Dans l'avant-projet de loi, il est indiqué que « les contrats de travail des salariés concourant à l'exploitation

et à la continuité du service public concerné sont transférés au nouvel employeur ». Ainsi, un salarié RATP aura comme nouveau patron celui qui aura remporté l'appel d'offres de son secteur géographique, et il ne pourra pas refuser ce transfert. La seule chose qui serait négociable dans la concertation serait le « sac à dos social », c'est-à-dire ce que les travailleurs des bus de la RATP pourraient conserver lors de ces transferts.

La direction explique déjà dans la presse que les travailleurs n'ont rien

à craindre dans ces transferts, notamment parce qu'ils garderaient leur statut RATP. Pour faire passer leurs attaques, les patrons ne sont pas à quelques mensonges près. Car ce sont les conditions de travail au quotidien des chauffeurs de bus qui sont d'abord visées, et elles ne font pas partie de ce statut.

En effet la loi LOM prévoit que l'on appliquera aux conducteurs de la RATP la convention collective du transport public urbain, ce qui est une remise en cause des protocoles propres à la RATP, qui définissent les repos, les comptes de temps et les horaires des conducteurs de bus. Ceux-ci roulent le matin, l'après-midi ou la nuit et peuvent avoir des services en deux parties dont l'amplitude peut atteindre

13 heures avec une coupure. Ce sont donc des conditions de travail quasiment en équipe, y compris les week-ends. L'objectif est de se débarrasser des comptes de temps, qui permettent de poser des jours de récupération, et d'augmenter les temps de conduite.

L'application de la convention collective du transport public urbain permettrait d'aggraver lourdement les conditions de travail, sans même attendre 2024, date officielle de l'ouverture à la concurrence. Car la RATP ambitionne de transférer dès que possible une partie ou la totalité des conducteurs et ouvriers de la maintenance vers une ou des filiales créées sur mesure. La RATP postulerait ainsi aux prochains appels d'offres concernant

les lignes créées ou concernant le réseau privé d'Île-de-France (réseau Optile), avec des filiales dédiées. Ce serait aussi un transfert, avec un « sac à dos social » ultra léger.

Face à la loi LOM, les 14 000 conducteurs de bus ont la capacité de se battre et de réagir tous ensemble. Ils ont fait reculer la direction à deux reprises sur des projets d'augmentation du temps de conduite. Ils pourraient entraîner les travailleurs des autres secteurs de la RATP, qui passeront à la moulinette ensuite et qui ont les mêmes raisons de mécontentement, notamment sur les salaires, les pressions de la direction ou les sanctions disciplinaires. C'est la perspective qu'il faut défendre.

Correspondant LO

Toray - Ain : en grève contre les sanctions

Depuis le 4 octobre, une grève contre le licenciement d'un ouvrier accusé d'absences injustifiées a démarré à l'usine Toray de Saint-Maurice-de-Beynost, dans l'Ain.

Ce quatrième licenciement pour faute en quelques mois a été la goutte de trop, dans cette usine qui produit du film alimentaire. Commencée sous forme de débrayage dans un atelier, la grève s'est étendue. L'atelier Terphane s'est mis en grève complète le lendemain puis pendant le week-end. Lundi 8 octobre, un barbecue suivi d'une assemblée des grévistes a réuni une centaine de travailleurs. La direction ayant tenté de noyer leurs exigences au milieu des discussions annuelles sur les salaires, commencées au même moment, les grévistes

ont voté pour affirmer qu'ils se battaient en premier lieu pour la réintégration de leur collègue.

Interpellés en passant devant le rassemblement, le nouveau directeur général et le DRH de l'usine ont pu voir directement la détermination des grévistes. Plusieurs ont exprimé leur révolte que ces directeurs osent priver un travailleur de son gagne-pain au moment où il connaît des difficultés personnelles. D'autres ont dit qu'ils trouvaient inadmissible que les ouvriers, qui passent des week-ends entiers et des jours fériés à

l'usine avec les 5x8, soient remerciés de cette façon. « On est des travailleurs, pas des délinquants », a lancé l'un d'eux avant de dénoncer la multiplication des caméras de surveillance, les tests salivaires, les menaces et sanctions qui pleuvent.

Les ouvriers de Toray ne supportent plus le climat de surveillance permanente, les règlements infantilisants et inapplicables instaurés dans les ateliers par la direction et répercutés par une hiérarchie transformée en gendarmes. Beaucoup voient comment, un peu partout, les patrons sont à l'offensive et se croient tout permis. Comme l'ont dit certains grévistes, pour enrayer ces attaques, « il faut retrouver la solidarité ouvrière ».

Correspondant LO



Ehpad de Loches : contre la fin des contrats aidés

Pour soulager un peu la charge de travail du personnel de l'Ehpad de Puységault, à Loches dans l'Indre-et-Loire, qui héberge 215 résidents, la direction avait embauché, pour certains depuis plus de deux ans, 29 salariés en emplois aidés, donc financés en partie par l'État.

Occupés à des tâches d'aides-hôtelières et de ménage, ces salariés sont devenus plus qu'indispensables dans l'établissement, puisque les titulaires cumulent par ailleurs des dizaines d'heures supplémentaires qu'ils n'arrivent pas à récupérer.

Suite à la décision du gouvernement Macron de supprimer tous ces contrats de travail précaires, la direction a annoncé leur départ et une nouvelle réorganisation des équipes pour le 4 novembre.

Jeudi 27 septembre, le personnel s'est donc mis en grève. Outre le fait que ces collègues perdent leur emploi sans qu'aucune proposition d'embauche leur ait été faite, les travailleuses et travailleurs de l'Ehpad ne voient pas comment ils pourraient absorber le travail que ces salariés effectuaient, alors qu'eux-mêmes courent

déjà toute la journée.

Les grévistes se sont rassemblés à plus d'une cinquantaine devant l'établissement à partir de 13 heures, soutenus par des familles de résidents. Ils se sont ensuite retrouvés à une trentaine dans le bureau d'un directeur de l'hôpital pour exprimer leur colère et leur refus de cette réorganisation impossible à tenir.

Face aux discours habituels des directeurs évoquant leurs contraintes budgétaires, tous ont expliqué qu'ils ne veulent pas trinquer pour leur politique, et surtout ne pas la faire subir aux résidents. Et puisqu'on ne leur propose qu'un dialogue de sourds, ils sont repartis avec l'idée de ne pas en rester là, refusant d'être encore moins pour travailler encore plus.

Correspondant LO



Pendant l'assemblée des grévistes.

Lycées professionnels : une réforme qui ne passe pas

Des enseignants de dizaines de lycées professionnels se sont retrouvés en cortège dans la manifestation du 9 octobre à Paris pour déployer banderoles et pancartes contre la réforme Blanquer, du nom du ministre de l'Éducation nationale.

Celle-ci consiste à réduire les heures d'enseignement des lycéens qui préparent le CAP, le BEP et le baccalauréat professionnel, et à augmenter l'apprentissage dans les entreprises.

Les contenus des cours aussi bien généraux que professionnels sont revus à la baisse, ainsi que le nombre de semaines d'enseignement au lycée. La diminution du nombre d'heures de français et d'histoire fait déjà dire à certains élèves qui découvrent la réforme :

« Mais ils veulent qu'on devienne bêtes ! » Et c'est ce mépris pour la jeunesse issue des milieux populaires et pour leurs professeurs qui suscite l'indignation dans les lycées professionnels.

La mobilisation a commencé le 27 septembre par une grève et une manifestation dynamique, qui a regroupé plus d'un millier d'enseignants. Encouragés par cette manifestation et une participation à la grève plus importante que d'habitude, des réunions se sont

poursuivies dans certains lycées pour que la journée du 9 soit un succès. Les discussions aujourd'hui continuent, et se pose la question de la suite du mouvement. Si, dans quelques lycées, l'idée de la grève reconductible fait son chemin, dans bien d'autres, l'heure est encore à l'information et à l'explication de la réforme.

Le 12 novembre, après les vacances, des syndicats enseignants appellent à une journée de grève contre la suppression de 2600 postes dans l'Éducation nationale. L'occasion d'être de nouveau dans la rue, plus nombreux encore contre la réforme Blanquer.

Hélène Grillet

Park Hyatt Paris-Vendôme : ces 3 euros qu'un palace refuse à son personnel

Le Park Hyatt Paris-Vendôme est un hôtel 5 étoiles des beaux quartiers parisiens. En 2017, il a fait 8 millions d'euros de bénéfices avec sa clientèle huppée et en exploitant ses employés, dont beaucoup gagnent à peine le smic.

Depuis le 25 septembre, plusieurs dizaines de salariés du palace, en particulier des femmes, employées de la société de nettoyage sous-traitante STN, sont en grève. Les grévistes réclament trois euros de l'heure d'augmentation, le remboursement de tous leurs frais de transport, l'embauche directe par l'hôtel Park Hyatt de l'ensemble des salariés de la sous-traitance et une

diminution des cadences.

La direction ayant interdit l'entrée des locaux aux représentants du personnel, les syndicats ont saisi le tribunal de grande instance. Ils ont organisé une manifestation le 5 octobre qui, selon la CGT, a reçu de nombreux soutiens, et un repas de solidarité le lundi suivant. Ils appelaient à un rassemblement le 10 octobre à 12 heures pour se rendre au tribunal.

Pour faire connaître leur lutte, ils occupent et sonorisent les abords du palace dès 7 heures du matin. Un réveil lutte de classe pour la direction et sa clientèle de luxe !

S.M.

Casino : grandes manœuvres spéculatives

Dimanche 23 septembre, à 23 h 43, Casino a publié un communiqué révélant « une tentative de rapprochement » de la part de Carrefour et indiquant que son conseil d'administration « a décidé à l'unanimité de ne pas donner suite à cette approche ». À 2 h 45, Carrefour démentait avoir sollicité Casino et dénonçait « une proposition de rapprochement qui n'existe pas ».

Qu'a-t-il bien pu se passer pour qu'en pleine nuit de fin de week-end les dirigeants des deux groupes s'expriment dans l'urgence ?

Depuis le début de l'année, le cours de l'action Casino s'est effondré. La valorisation du groupe, c'est-à-dire la valeur estimée de ses actifs, ne couvre plus le montant de ses dettes. Et c'est précisément cette situation qui motive et fait agir une meute de fonds spéculatifs, sociétés de trading, banques prêteuses et concurrents de Casino. Chacun veut profiter de la mauvaise posture de Casino pour s'emparer de ce qu'il restera de ses actifs et du

marché représenté par ses clients.

Dans une interview au quotidien financier britannique *The Financial Times*, le PDG de Casino a dénoncé les attaques de 18 fonds spéculatifs, dont certains n'ont pas six mois d'existence, avec en tête de peloton un fonds nommé Muddy Waters (Eaux boueuses, en français) qui spéculait à la baisse sur le titre Casino depuis décembre 2015. La vague spéculative actuelle a été amplifiée fin août à l'annonce de la non-publication du bilan d'une des sociétés du groupe Casino. Et elle s'est encore accélérée après l'annonce de la réunion le

12 septembre des dirigeants de Casino et Carrefour.

Pour tenter de faire face à ces attaques répétées, le PDG de Casino s'est résolu à vendre dans un premier temps ses magasins de Thaïlande et du Vietnam. Cela n'a pas suffi. Il vient d'annoncer la vente des murs de 55 Monoprix en France pour pouvoir respecter les échéances d'une dette en octobre. Mais ces mesures ne font qu'aiguiser encore plus les appétits des spéculateurs et de certains des concurrents.

La seule chose certaine, dans ces batailles entre requins de la grande distribution, est que le sort des travailleurs n'entre absolument pas en ligne de compte. Pour se défendre, ils devront crier haut et fort que, quoi qu'il arrive, il n'est pas question de toucher à leur emploi et à leurs salaires. Pour eux, il ne s'agit pas de combines financières, mais de leur vie.

Philippe Logier



Castorama Dunkerque : syndiqués CGT menacés

Depuis des mois, le fonds Kingfisher qui possède les magasins de bricolage Castorama et Brico Dépôt (12 500 salariés en France) s'est donné comme objectif d'augmenter ses bénéfices de plusieurs centaines de millions d'euros et veut réorienter ses gammes de produits et ses ventes. Pour cela, il choisit aussi d'économiser sur la main-d'œuvre.

Il a décidé de supprimer, d'ici à juin 2020, 409 postes de services transférés en Pologne : 321 postes chez Castorama, dont 242 en magasin et le reste au siège à Templemars (Nord), et 88 chez Brico Dépôt. En outre, il veut visiblement aussi se débarrasser d'employés trop contestataires. À Barentin en Seine-Maritime, début 2018, un chauffeur et responsable CGT du magasin a été licencié pour avoir convoyé un paquet non déclaré.

À Castorama Dunkerque, le nouveau directeur mène l'offensive en cherchant à créer un climat délétère pour entraver toute résistance.

Le 28 août, l'union locale CGT nommait un représentant syndical pour l'entreprise. Le soir même, il était mis à pied. La direction a ensuite prétendu ignorer cette nomination, puis elle l'a contestée. Puis le 24 septembre, c'est cinq autres salariés qu'elle a mis à pied, qui comme par hasard font tous partie des 18 membres du personnel qui ont adhéré au syndicat. Les 3 et 4 octobre, ils

sont passés en entretien préalable à une sanction pouvant aller jusqu'au licenciement.

La direction reproche à des employés d'avoir quitté leur travail pour alerter l'inspection du travail sur le développement des cas de stress dans l'entreprise. Mais c'est bien elle qui est responsable de cette situation. D'autres reproches sont si banals, voire farfelus, qu'elle a eu bien du mal à les justifier. Par exemple, un employé qui achetait des produits dans le magasin a demandé à un collègue de lui prêter sa carte de réduction Castorama. Cela est qualifié de « vol en bande organisée ». Et tout est à l'avenant.

Il est clair que la direction de Kingfisher a décidé d'empêcher l'implantation du syndicat CGT à Dunkerque. Elle fait tout pour limiter au maximum les contacts et les informations entre salariés du magasin, car elle craint les réactions collectives qui pourraient lui faire ravalier ses attaques et ses mesures antisyndicales.

Correspondant LO

Happychic : licenciements programmés

Happychic, la société qui détient les marques d'habillement Jules, Brice, Bizbee et la Gentle Factory, a annoncé le 11 septembre un plan de licenciements : 88 fermetures de magasins sont prévues, avec 460 suppressions de postes, principalement dans les enseignes Jules et Brice.

Pourtant, Happychic n'est pas un petit commerçant menacé par la dégringolade du secteur de l'habillement. Il possède 734 magasins, dont 629 en France, avec 3 191 employés. Le chiffre d'affaires communiqué par la direction fin 2017 était de 673 millions d'euros TTC et, d'après les chiffres fournis au fisc, elle a toujours été bénéficiaire.

Mais surtout Happychic appartient au groupe Mulliez, c'est-à-dire qu'il n'est qu'une petite chose parmi des dizaines d'autres enseignes du groupe, aux côtés de Leroy-Merlin, Auchan, Saint-Maclou, Décathlon, Kiabi, Alinéa, Grand Frais, Pildar, Picwic... L'entité qui chapeaute les intérêts du groupe familial, l'Association familiale Mulliez (AFM), dégage chaque année des bénéfices considérables et permet à cette famille d'être la troisième fortune de France, avec

un patrimoine de 26 milliards d'euros.

Le chiffre d'affaires du groupe est estimé à 80 milliards annuels, et il compterait au total environ 500 000 salariés, mais c'est à peu près tout ce que l'on sait. Les journaux soulignent que le groupe aime le secret et l'opacité. Par exemple, il n'est pas

coté en Bourse. Il multiplie les ramifications et les holdings intermédiaires en Belgique, au Luxembourg ou aux Pays-Bas, les structures complexes, les optimisations fiscales à la limite de la légalité.

Les pratiques du groupe Mulliez concernant Happychic, séparer les salariés dans de multiples sociétés, ne pas reclasser les licenciés, prévoir des indemnités de licenciement minimales, sont dans la même ligne de recherche du profit maximum. Elles sont inadmissibles.

Bertrand Gordes

Magasins de jouets pour Mulliez

Le tribunal de commerce de Paris, lundi 8 octobre, a décidé du sort de la filiale française de Toys'R'Us, en redressement judiciaire depuis juillet dernier.

44 magasins de jouets sur 53 et 1 036 salariés sur 1 167 seraient repris par Picwic, l'enseigne de jouets de la galaxie Mulliez, associée avec une nouvelle société créée

pour l'occasion, Jellej Jouets.

La seule promesse est celle de conserver les emplois du siège et des magasins pendant 24 mois. Le prix exact de la reprise reste flou, mais semble modique pour la famille Mulliez.

Celle-ci n'a plus besoin d'attendre le père Noël : elle s'est déjà servie.

M. J.

Hôpitaux psychiatriques : en manif pour les repos

Mardi 9 octobre, après s'être rassemblés à l'hôpital Sainte-Anne de Paris, environ cent cinquante manifestants du futur groupe hospitalier psychiatrique parisien (GHU) sont allés rejoindre la manifestation interprofessionnelle.

Là, leur cortège a dépassé les cinq cent personnes, avec le renfort d'autres hospitaliers et travailleurs de la santé.

La banderole de tête intitulée «Hôpital en souffrance» portait les noms de plusieurs autres hôpitaux du pays récemment mobilisés. Les slogans comme les pancartes dénonçaient le surmenage et le mépris du travail accompli, exprimaient le refus de perdre des jours de repos pour pallier le manque d'effectif: «Nos repos, ils sont à nous», «GHU en psychiatrie:

travailler plus pour soigner moins». Certains portaient des brassards «En lutte». Des drapeaux portant leur sigle avaient été fournis par des syndicats mais beaucoup de blouses blanches aussi arboraient les initiales PPU et la lettre grecque «psi» adoptées par le collectif tissé autour de la page Facebook Psychiatrie parisienne unifiée».

En ce qui concerne le plan de la direction du groupement hospitalier visant à supprimer des jours de RTT et d'autres repos, il n'est plus question de prétendues

négociations. Le directeur, n'ayant pas obtenu de signatures syndicales, vient de changer de tactique. Alors que depuis le début il avait

le pouvoir de décider seul, il l'a fait mercredi 3 octobre, en republiant son plan sous forme d'arrêté, essayant de faire croire que dorénavant

il est gravé dans le marbre. En tout cas, les manifestants venus le 9 octobre ont montré que cela ne les arrête pas. **Correspondant LO**



SERGE DIGNAZIO

Hôpital Pinel - Amiens: 90 jours de contestation

Depuis plus de trois mois, à l'entrée de l'hôpital d'Amiens, les banderoles, stands et tentes abritent les grévistes par roulements, y compris la nuit. Le personnel en lutte a l'appui des syndicats et de parents de malades.

Ils protestent contre la dégradation générale de leurs conditions de travail et en particulier les suppressions de postes qui s'enchaînent.

Deux infirmiers pour 26 patients : cela réduit leur rôle aux soins de première nécessité, excluant tout le

volet relationnel de leur travail. D'autant plus que les suppressions d'effectif en cuisine, en lingerie et en logistique obligent le personnel soignant à se déplacer pour aller chercher les plats qui manquent ou vider les poubelles. Les patients mangent plus tard, certains

jours les élèves-infirmières n'ont pas de repas. Une dizaine de médecins sont partis ou sur le départ, car ils estiment ne plus pouvoir soigner dignement dans ces conditions. Les hospitalisations sont retardées, les malades sont pris en charge dans un état plus grave.

La responsable de l'ARS (Agence régionale de santé) justifie cette situation et la fermeture de quatre services en disant que la prise en charge doit se faire de plus en plus en dehors

de l'hôpital, en insérant les patients dans la société, sauf que les structures et le personnel correspondant n'existent pas! Elle affirme que tout n'est qu'un problème d'organisation du travail.

Afin de pouvoir accueillir et prendre en charge correctement les patients, le personnel réclame la création de soixante postes de soignants, ainsi que des postes de personnel technique. L'ARS et la direction de l'établissement ont cédé

seulement 17 postes, qui plus est en CDD.

Plusieurs dizaines d'hôpitaux psychiatriques sont en lutte, à un degré ou un autre, dans le pays. À Amiens, la lutte se poursuit, entre déplacements dans d'autres hôpitaux en lutte, rassemblements devant le siège de la direction locale et manifestations devant l'ARS. Et, malgré les premiers froids, le piquet tient bon nuit et jour.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal octobre 2018.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, merci de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme

tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
 www.union-communiste.org
 contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos
 www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio LO
 www.lutte-ouvriere-audio.org

Climat: trop sérieux pour être laissé aux capitalistes

Le rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) rendu public début octobre est inquiétant. Si cela continue au rythme actuel, note le rapport, sous l'effet des émissions de gaz à effet de serre, la température moyenne devrait augmenter de 1,5°C entre 2030 et 2052.

Les conséquences en seront déjà graves pour l'humanité et son cadre de vie. Mais, si cette limite est dépassée, les bouleversements risquent d'être catastrophiques et irréversibles. Or, même si les États s'en tiennent à leurs engagements de réduction d'émissions pris dans le cadre de l'accord COP 21 de 2015, ce sera +3°C voire +5,5° à la fin du siècle.

Que faire, alors que les émissions mondiales de gaz à effet de serre ont à nouveau augmenté en 2017? Selon les conclusions du GIEC, pour contenir l'augmentation à 1,5°C, il sera nécessaire de réduire les émissions de CO₂ de 45% d'ici 2030, par rapport à 2010. Il faudra avoir cessé en 2050 de rejeter dans l'atmosphère plus de CO₂ qu'on ne peut en retirer, par exemple en plantant de gigantesques forêts destinées à l'absorber.

Même avec +1,5° de réchauffement, des dizaines de milliers d'espèces vivantes seront vouées à disparaître ainsi qu'une bonne partie des ressources alimentaires des êtres humains. Le niveau des océans aura monté, mais moins vite, sauvant des inondations 10 millions de personnes d'ici la fin du siècle. Le temps gagné serait, selon ces scientifiques, fort utile pour monter des digues, restaurer des espaces littoraux; la perte de ressources liées à la pêche diminuerait de moitié ainsi que la chute du rendement agricole et le risque de pénurie d'eau potable pour une grande partie de la population.

Pour mener les actions nécessaires, il faudrait, toujours selon le rapport, investir chaque année 2400 milliards de dollars, soit environ 2,5% du produit intérieur brut mondial. Quel État, quel gouvernement au service des capitalistes, comme ils le sont tous sans exception, s'y risquera? Quant à la pollution, quel ministre de l'Écologie, où que ce soit prendra, des mesures plus drastiques que l'interdiction –en 2020!– de



la vente des cotons-tiges en plastique ou des pailles à soda? Même l'interdiction de l'usage du glyphosate, pourtant reconnu «probablement cancérigène» par l'OMS, a vu les députés reculer devant la puissance des capitalistes de la chimie. Car ce sont eux, et pas seulement dans la chimie, qui décident en définitive de ce qui est produit.

Qui contrôle ces capitalistes, lorsqu'ils mettent en place à leur plus grand profit une civilisation de la voiture et du pétrole coulant à flots, des smartphones par milliards au mépris de la surutilisation des terres rares et de l'exploitation des jeunes ouvrières chinoises? Pour une réglementation formelle sur les gaz d'échappement des véhicules, combien de fraudes des constructeurs, sans contrôle possible? Qui supprime les petites lignes ferroviaires ou les gares, obligeant chacun à se procurer

une voiture? Au profit de qui voit-on se multiplier les camions sur tout le réseau routier, y compris dans les villes, avec la croissance du e-commerce?

Le marché qui est à la base du système capitaliste engendre un chaos total, régulé par la seule loi du profit. Il s'intéresse tout au plus aux besoins solvables, multipliant les produits de luxe pour les riches et s'efforçant de capter une partie de l'argent des autres par n'importe quel moyen, y compris l'obsolescence programmée. Une planification en fonction des urgences de l'humanité et de ses réels besoins, à court et à long terme, serait seule en mesure d'y introduire des règles et d'éviter la course au profit... et à la catastrophe. Quant à l'attendre de capitalistes qui ont l'œil rivé sur les écrans du Dow Jones ou de l'Eurostoxx, autant demander du lait à un bouc.

Viviane Lafont

Arles: la surexploitation des travailleurs en jugement

Jeudi 4 octobre, devant le conseil des prud'hommes d'Arles, une centaine de militants se sont rassemblés. Ils répondaient à l'appel, entre autres, des unions locales CGT d'Arles, Avignon, Tarascon et aussi de la fédération de la FNSEA. Ils soutenaient cinq travailleurs agricoles détachés, dépendants d'une société d'intérim espagnole, Laboral Terra, qui attaquaient cette société ainsi que les neuf entreprises pour lesquelles ils avaient travaillé.

Depuis des années, ces travailleurs, et bien d'autres qui n'ont pu se défendre, cueillent ou emballent des fruits et légumes durant 50 heures par semaine, parfois plus, pour des exploitations agricoles de Sénas, Rognonas, Garons ou Chateaufort.

Payés 7 euros de l'heure, alors que le salaire minimum net est fixé à 8,45 euros, ils pouvaient travailler plus de 280 heures par mois, y compris le dimanche, bien au-delà de la durée mensuelle légale du travail de 151,67 heures. Les heures supplémentaires n'étaient pas majorées, les indemnités de précarité pas payées. L'un de ces travailleurs, dépendant, lui, d'une autre société d'intérim analogue, témoignait comment le chef avait refusé de fournir des masques à ceux qui travaillaient dans les serres, alors que des produits dangereux étaient appliqués par un tracteur juste à côté d'eux. En pleine chaleur, ils n'avaient pas d'eau à boire.

Il n'y avait ni repas ni logement assuré par l'employeur, comme l'avaient pourtant promis les agences: certains salariés dormaient dans des voitures, d'autres dans des taudis partagés à plusieurs. Enfin ils sont soumis à de multiples pressions, financières et aussi sexuelles vis-à-vis des femmes.

Les accidentés du

travail, les blessés ou les malades sont licenciés, tout comme les femmes enceintes. Certains avaient dû verser 250 euros au chef d'équipe pour obtenir une nouvelle mission.

Ce procès en Prud'hommes est révélateur d'une exploitation à grande échelle, bien dissimulée et qui existe depuis longtemps. Ainsi en 2017, la Direccte (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) a mis au jour «un système collectif et organisé de fraude au détachement, de travail dissimulé, de prêt illicite de main-d'œuvre et de marchandage». Une quarantaine de ses agents avaient contrôlé douze exploitations agricoles dans quatre régions. Ils constataient, pour environ 200 salariés, «des durées de travail allant jusqu'à 260 heures mensuelles» sans repos hebdomadaires, «des salariés qui travaillent trente jours sur trente plusieurs mois consécutifs», payés en dessous du smic.

Seulement, ces pratiques constatées en 2017 n'ont pas été sanctionnées. Les dossiers semblent s'être engloutis dans les archives du parquet d'Avignon. Elles perdurent. Déjà, en 2016, une enquête avait été ouverte sur une entreprise d'intérim espagnole, Terra Fecundis, qui faisait travailler illégalement des milliers de Sud-Américains dans les champs. Actuellement, ils sont des milliers à travailler dans des conditions similaires.

Le jugement du procès actuel en Prud'hommes ne sera rendu qu'en février 2019. En attendant, ces pratiques perdurent et ces travailleurs venus du Maroc ou même d'Équateur ou d'Uruguay continuent à subir cette exploitation, qui bénéficie d'une impunité de fait. Il est urgent de retirer à ces exploitants leur pouvoir de nuisance.

Correspondant LO

Cercle Léon Trotsky

80 ans après la fondation de la Quatrième Internationale

Le trotskysme, seul programme pour l'émancipation des exploités

Vendredi 19 octobre à 20 h 30

Palais de la Mutualité

24, rue Saint-Victor – Paris 5^e - Métro: Maubert-Mutualité

Participation aux frais: 3 €

Ce Cercle Léon Trotsky sera diffusé en direct sur le site de Lutte ouvrière: www.lutte-ouvriere.org